

# LE PAYS DE SAINT-BRIAC



Section patrimoine

CHRONIQUES  
AU  
PASSÉ-PRÉSENT

## Patrimoine briacin :

Briac et les Saints Bretons  
Moulins et meuniers  
Histoire de familles  
Servanne, une sage-femme en 1700  
Loi littoral et patrimoine  
Néo-régionalisme à Saint-Briac  
Mosaïques Odorico  
Théophile Busnel, illustrateur  
Saint-Briac libéré (1944)

N°3 année 2014





L'association, créée en 1983, prévoit dans ses statuts de rassembler ceux qui s'intéressent au cadre de vie de Saint-Briac : périmètres sensibles, sites protégés, sites classés, architectures, urbanisation, cadres naturels... qui font le charme et la beauté du village.

Au sein de l'association, la « section patrimoine » a pour mission de mieux faire connaître le patrimoine naturel, bâti et culturel de Saint-Briac, et de recommander à l'association les actions qu'elle jugera nécessaires. Elle édite chaque année une revue : « Le Pays de Saint-Briac », regroupant les études menées par les adhérents.

## A nos lecteurs :

Les textes, articles et photos qui paraissent dans cette brochure n'engagent que leurs auteurs, soutenus par les membres de l'association.

Tout lecteur qui aurait des précisions ou corrections à apporter est invité à nous les faire connaître. Les plus intéressantes seront prises en compte ou publiées.

Nous invitons nos lecteurs à nous faire part des éléments patrimoniaux en leur possession, qui pourraient contribuer à la qualité de notre travail : histoire d'une maison, généalogie familiale, particularités architecturales, monographie sur une famille ou un sujet briacin, documents sur une personnalité de Saint-Briac, documents notariaux, vieux livres, photos et films, œuvres d'art... Les informations fournies seront traitées de façon confidentielle si c'est le souhait exprimé.

Vous pouvez nous joindre par mail ([cace35800@yahoo.fr](mailto:cace35800@yahoo.fr)) ou par courrier (C.A.C.E., section patrimoine, B.P.n°6, 35800 Saint-Briac).

Toute reproduction est interdite sans le consentement des auteurs et de l'association. Les analyses et les courtes citations sont autorisées sous réserve de la mention de la source (« Le Pays de Saint-Briac » et l'auteur).

## Sommaire

Derrière le patrimoine, il y a des hommes et des femmes, auxquels nous devons notre cadre de vie, environnement naturel préservé (les Anglais du golf, les agriculteurs qui ont façonné la campagne, les personnalités qui se sont battues pour obtenir le classement des sites...), et qualité de notre architecture ancienne et balnéaire (seigneurs, marins, capitaines, agriculteurs, notables, estivants...). Le n°3 du « Pays de Saint-Briac » fait une large place à quelques personnages qui sont dans notre patrimoine culturel.

Voici notre sommaire :

Page 5 : Briac et les saints bretons en Communauté de Communes de Côte d'Emeraude. Notre petite région est riche en saints bretons. Histoire ou légende ?

Page 15 : Moulins et meuniers à Saint-Briac. Du monopole seigneurial à l'entreprise individuelle, les meuniers représentaient une corporation majeure dans nos villages.

Page 25 : Une histoire de familles au XVIIIe siècle. Combien de familles, et lesquelles, constituaient le cœur du village à cette époque ?

Page 28 : Servanne Dagorne, sage-femme à Saint-Briac (fin XVIIe/ début XVIIIe). Et à travers cette femme d'exception, un aperçu sur les naissances et baptêmes.

Page 35 : La loi littoral et son application à Saint-Briac. Une loi mal connue et son rôle dans la protection de notre patrimoine.

Page 40 : Le néo-régionalisme architectural breton à Saint-Briac entre les deux guerres, illustré par les architectes Yves Hémar et Pierre Laloy.

Page 45: Isidore Odorico, le célèbre mosaïste, a laissé plusieurs réalisations à Saint-Briac et alentours, dans les années 1925-1937.

Page 49 : Connaissez- vous Théophile Busnel (1843 -1918), Briacinois réputé à son époque comme illustrateur d'ouvrages sur la Bretagne ?

Page 54 : Saint-Briac libéré (15 août 1944). L'étonnant récit d'un témoin.

Page 57 : Toponymie briacine. Notre littoral est parsemé de noms, dont nous ne connaissons pas toujours l'origine.

Page 59 : Un linteau, une histoire. Les linteaux gravés qui ornent certaines de nos maisons des XVIIe et XVIIIe racontent chacun une histoire.

## L'âme d'un village

### Inciter à la découverte et à la protection de son patrimoine

Merci encore pour vos encouragements et le succès accordé à votre revue « Le Pays de Saint-Briac ». Merci à ceux qui nous ont spontanément apporté aide et renseignements. Certains ont été payés de retour par des informations issues des archives paroissiales, communales, départementales, que nous leur avons communiquées.

Notre clocher, figure emblématique du village, fut classé monument historique en 1908. Et nous fêtons en 2014 le centième anniversaire du premier classement d'un site naturel à Saint-Briac, le terrain du Calvaire des Marins. Son propriétaire avait l'idée de le transformer en lotissement. Bravo à notre municipalité de l'époque, qui s'est battue plusieurs années jusqu'à obtenir ce classement en 1914, puis acheter le terrain en 1918.

L'âme d'un village se construit sur son histoire, ses habitants, son patrimoine naturel, architectural et culturel.

Faire mieux connaître notre patrimoine est une étape. Et rendons hommage aux actions entreprises dans ce sens depuis quelques années par notre commune. Le succès rencontré est encourageant : journées du Patrimoine, expositions à thèmes, brochures et ouvrages, ont attiré des milliers d'amateurs, avides de découvrir, ou redécouvrir sous un jour nouveau, la qualité de notre patrimoine. La sensibilisation est indispensable, elle ne suffit pas, il faut qu'elle s'accompagne d'actions traduisant une véritable volonté de protection. L'Etat et la loi font beaucoup dans ce sens, mais des solutions doivent aussi venir du village lui-même.

Prenons l'exemple d'une rénovation ou transformation de l'extérieur d'un bâtiment privé ancien : il faut une autorisation de travaux. Par ignorance ou volonté délibérée, beaucoup d'erreurs sont commises, faute d'accord préalable ou en en transgressant les termes. Il faut donc à la fois éduquer encadrer et contrôler. **Eduquer**, c'est faire connaître et expliquer le règlement en vigueur dans la commune. Un livret distribué à tous les propriétaires concernés ? Des articles réguliers dans le « Petit briacin » ? Une mise en valeur des réalisations exemplaires ? **Encadrer**, c'est se doter d'un système de protection du patrimoine bâti remarquable. Saluons à ce sujet le souhait exprimé par la commune, en prolongement de son Plan Local d'Urbanisme, d'étudier la mise en place possible d'une « Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine » (AVAP), avec l'aide des services départementaux spécialisés, couvrant le Bourg, les Hameaux et les zones balnéaires anciennes. **Contrôler**, c'est se donner les moyens de vérifier ce qui est fait sur le terrain avec ou sans autorisation, et de sanctionner si besoin est. Il est désolant de voir se répéter ces détériorations insidieuses qui conduisent peu à peu à la mort d'un patrimoine, dont on sait pourtant qu'il est le meilleur garant de l'avenir du village.

Son patrimoine est la fierté d'un village, mais aussi un atout majeur pour attirer, retenir et fidéliser des habitants, en résidences principales ou secondaires. Il doit aussi devenir support d'**animations**, et donc de bénéfices économiques pour la commune. **Commençons** par des choses simples ? Par exemple une signalétique patrimoine performante. Place de la Houle, pendant de nombreuses années, une modeste flèche, perdue parmi d'autres de même couleur, signalait un clocher classé du XVIe (Erreur de siècle, corrigée seulement en 2013, huit ans après !). « Centre Historique des XVIIe et XVIIIe », « Clocher classé du XVIIe » (avec le macaron monument historique), sont des appels simples et intéressants, à condition de les voir (panneau de couleur différente des autres), pour inciter les amateurs de passage à se détourner un moment de la côte. Une fois les visiteurs conduits vers le clocher, un ou plusieurs circuits fléchés pourraient leur être proposés, avec quelques panneaux informatifs aux points les plus intéressants, et un retour vers la place du Centre. Saint-Briac est probablement l'un des rares villages en France à ne pas mettre en valeur son monument historique classé : signalétique, entretien, accès à la galerie, éclairage, panneau informatif. Et le village est riche en circuits patrimoniaux sur les thèmes de l'architecture et de l'environnement.

**Poursuivons** par ce qui peut sembler naturel ? Si la commune souhaite protéger et mettre en valeur le patrimoine du village, elle doit montrer l'exemple. Elle est propriétaire (nous sommes propriétaires) d'un riche patrimoine ancien : clocher (1671), église (1875), presbytère (fin XIXe), couvent de la Sagesse (début XIXe), château du Nessay (1880), site de la Vigie, monument aux morts ( 1922), corps de garde (XVIIe), Croix des Marins (1850), mairie (XIXe), magasin dont la façade est due au mosaïste Odorico (1925), Poste (1937), école publique (1908)... Elle se doit de le transmettre en bon état.

C'est pour notre âme que nous devons tous nous battre, non seulement pour nous-mêmes et la prospérité du village, mais aussi pour ceux à qui nous allons léguer notre patrimoine. En cette année électorale pleine de bonnes résolutions, rappelons-le une fois encore. Faut-il toujours aller vers plus d'urbanisation et de « croissance » ? Faut-il redéfinir nos priorités ? Pourrions-nous y gagner un supplément d'âme ?

Le vice-président délégué au patrimoine  
Bernard de Coux

## Briac, et la fabuleuse aventure des saints bretons dans notre Communauté de Communes de Côte d'Émeraude.

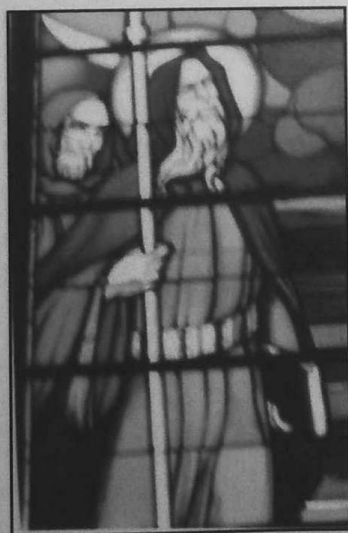
Nous vous proposons, dans chaque numéro du « Pays de Saint-Briac », d'évoquer une personnalité dont le rôle fut déterminant dans l'histoire du village, ou qui contribua à l'image de notre commune. Le tout premier fut Briac.

\*\*\*

Depuis l'autre côté de la Manche sont arrivés des cousins celtes, les Bretons, et l'Armorique est devenue Bretagne. Ce fut lent et progressif, des IV<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècles, avec un temps fort tout au long du VI<sup>e</sup>. Les débuts de cette immigration sont probablement provoqués, au IV<sup>e</sup> siècle, par les Romains d'Armorique, à la recherche d'hommes pour leurs armées, mais aussi l'entretien des voies et l'exploitation des terres. Puis, chassés de Galles et Cornouailles, sous la pression des Pictes au nord, des pirates irlandais à l'ouest, des Angles et des Saxons à l'est, les Bretons accélèrent leur migration. Quelques historiens mettent en doute ce phénomène de fuite, et pensent à une continuité des premières migrations. D'autres avancent l'hypothèse d'épidémies de peste, vers le milieu du VI<sup>e</sup> siècle. Les trois versions se sont-elles cumulées ? Les Celtes ne pratiquaient pas l'écriture, et les données historiques sont incertaines. C'était le temps obscur...

Les Bretons traversent la Manche, menés par des chefs, suivis par des ecclésiastiques. La légende raconte qu'ils naviguèrent sur des auges de pierre ! Et ce n'est pas tout à fait faux ! Les bateaux, en bois et peaux d'animaux, étaient lestés d'un bloc de pierre pour assurer leur équilibre. Longtemps après les débarquements, ces bateaux, abandonnés, ont vu se décomposer peaux et bois, il est resté la pierre !

Débarquements de  
Jacut et Suliac (vitraux)



N'imaginons pas une migration de masse. Peut-être cent cinquante à deux cent mille personnes sur deux siècles. Les Bretons apportent leur langue, leur organisation sociale hiérarchisée, la religion chrétienne encore largement absente en Armorique. Ils trouvent une

région peu peuplée, environ 100000 celtes gaulois, et semblent s'être plutôt bien intégrés aux autochtones. Le départ des Romains (vers 420/430) les laisse maîtres de la région.

L'Armorique avant  
l'arrivée des Bretons



Les ecclésiastiques, abbés, prêtres, moines, maintiennent la religion chez les immigrants, prêchent le christianisme auprès des populations locales, recréent les grands monastères gallois dont ils sont originaires. Les menhirs sont abattus, les temples transformés en églises, d'anciennes « villae » romaines servent parfois de monastères. Les ermitages se répandent en grand nombre pour la prière à Dieu, dans des conditions difficiles (grottes, cabanes...). On imagine combien l'impact de ces religieux fut grand auprès d'une population désespérée par le départ des Romains. D'autant plus qu'ils accompagnaient la sainte parole de miracles, et parlaient aussi le latin, compris en Armorique.

On leur doit un durable tissu culturel, et la création de nombreuses paroisses (ou leurs noms donnés), les « plou » (parfois déformés en « plé » dans notre région), les « lan », les « Saints ». Exemplaaires par leurs vies et leurs bienfaits, glorifiés parfois longtemps après, ils sont devenus, par la volonté des évêques et la reconnaissance populaire, nos saints bretons, bien que non reconnus par Rome. Jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, les autorités religieuses locales peuvent décider de les considérer comme saints, de vénérer leurs reliques, de donner leurs noms à des paroisses. Partout où s'est installé le christianisme au début du Moyen Age, il a ajouté la présence des saints.

Honorer un saint implique dans l'imaginaire populaire une innovation majeure : un être humain, et non plus des dieux et des anges, devient, une fois mort, un objet de vénération. Il jouit d'une intimité naturelle avec Dieu ; Dieu si difficile à joindre. Le saint est un ami et un intermédiaire. C'est aussi une réponse populaire à ce mystère du christianisme qui divise l'univers en deux mondes séparés par une faille, celui de la Terre, plutôt misérable, et celui du Ciel, admirable. Mourir pouvait signifier franchir cette faille, au bord de laquelle des êtres exceptionnels veillaient pour assurer la liaison : l'ange gardien, et le saint.

Les saints bretons seraient environ 800. Un bon tiers des communes bretonnes porte un nom lié à celui d'un saint, jusqu'à 45% en Basse-Bretagne.

Notre Communauté de Communes de Côte d'Emeraude (C.C.C.E.) regroupe dix communes. Elle a ses saints bretons, et bien plus que la moyenne bretonne ! Constitue-t-elle une exception ? Ils ont laissé leurs noms à cinq communes : Lancieux (Séoc), Pleurtuit (Iltut), Ploubalay (Balay), Saint-Briac, Saint-Lunaire. Dinard est né de la vieille paroisse de Saint-Enogat. Deux autres communes ont un saint à honorer : Le Minihic (Buc), Trégou

(Pétrock). La Richardais et le Plessis-Balisson ont pour origines les paroisses primitives de Pleurtuit pour la première, et Ploubalay pour la seconde.

Les historiens distinguent traditionnellement trois types de saints bretons :

--Des saints très connus, dont la vie doit être partiellement authentique. Parmi eux figurent les sept saints légendaires fondateurs des évêchés bretons, dont, proches de chez nous, Malo et Samson (Dol). Mais aussi dans notre région quelques saints vénérés dans une bonne partie de la Bretagne, et même ailleurs, comme Colomban (Saint-Coulomb), Magloire (Léhon), Maudez , Méen (Cancale)...

Dans notre Communauté de Communes, Iltut est honoré des deux côtés de la Manche.

--Des saints de renommée locale, mais dont la « Vie » fut écrite. Une cinquantaine de vies de saints écrites par des moines, tardivement, à partir de vieux manuscrits, pose bien sûr problèmes, par l'objectif évident d'instruction et de propagande à l'origine de leurs rédactions. Le saint est exceptionnel, doté de qualités et de pouvoirs hors du commun, exemple pour tous. On peut citer chez nous Briac et Lunaire.

--De nombreux saints sur lesquels on sait peu de choses. Quelques détails des vies de Balay, Buc, Cieux, Enogat, Pétrock, nous sont parvenus.

Les églises les plus anciennes en CCCE :



Saint-Briac (clocher)



Vieille église de Saint-Lunaire



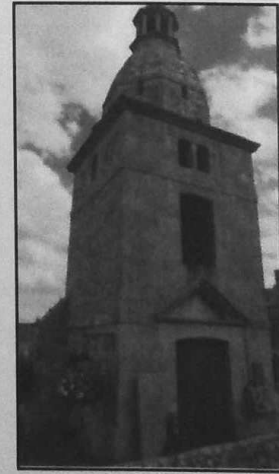
Saint-Enogat (clocher)



Chapelle Saint-Buc



Portail roman du XIe à Trégon



Vieux clocher de Lancieux

Oublions un moment les invraisemblances, et acceptons l'imagination. Que serions-nous sans l'imaginaire ? La vie des saints bretons est entre histoire, légende, religion. Les incohérences et inventions ne nuisent pas à la qualité des récits, fabuleuses aventures qui sont dans notre culture de Bretons.

\*\*\*

Briac est parmi ces ecclésiastiques, vers le milieu du VI<sup>e</sup> siècle. Sa vie fut écrite en 1636 par le père Albert, grand spécialiste des saints bretons, à partir de vieux manuscrits de Tréguier. Il naît en Irlande, de parents nobles, qui veulent en faire un militaire. C'est à 90% une constante chez les saints bretons que d'être de bonne origine, l'ordre social s'en trouve conforté. Briac fréquente les écoles et suit des cours d'humanité et philosophie. Il refuse de servir dans les armes à la cour du prince et part en Galles rejoindre le célèbre monastère de l'abbé Tugdual, à qui il demande de le recevoir. Une simple conversation avec l'abbé suffit à décider celui-ci. Briac devient un modèle pour les autres novices, humble, acceptant les travaux les plus durs, vêtu d'habits pauvres, se nourrissant de pain, sel et eau. Il dort à même le sol, prie, étudie, devient expert en saintes écritures. Il est ordonné prêtre.

Lorsque Tugdual reçoit de Dieu l'ordre d'aller évangéliser l'Armorique, Briac fait partie des 70 disciples qui l'accompagnent. Le groupe aborde près du Conquet, et fonde le monastère de Lann Pabu. De là, Tugdual part en voyages d'évangélisation dans toute l'Armorique nord, avec trois disciples, Ruélin, Loêven, et Briac. En chemin, il s'arrête saluer son cousin, le roi Deroch, qui lui offre le territoire du Val de Trécor pour y fonder un grand monastère (qui donnera naissance à la ville de Tréguier).

Briac reste à la cour de Deroch, qui lui demande de construire un monastère près de son château. Il choisit un endroit retiré, en forêt ; il y construit une chapelle, et fait jaillir une source en un lieu sec et aride. Deroch fait bâtir là le monastère, à l'origine de la future paroisse de Bourbriac (au sud de Guingamp). Belle illustration de la façon dont pouvait naître un village, à l'initiative d'un seigneur et d'un ecclésiastique. Trop humble pour vivre ainsi honoré, Briac se retire en forêt, dans un ermitage. Il y accomplit de nombreux miracles. Il guérit d'un signe de croix un malheureux mordu par un serpent. Il offre son vêtement à un malade presque nu, qui guérit aussitôt. Dans la chapelle où il dit la messe, un homme possédé par le démon est délivré...

Souhaitant encore une fois échapper à sa renommée, il part pour Rome. Arrivé au bord de la Méditerranée, il avise un navire en difficulté dans le mauvais temps ; il implore Dieu, et la tempête cesse, le navire peut accoster, l'équipage le remercie. Le bateau, qui va vers l'Italie, accepte de l'embarquer. Briac reçoit à Rome la bénédiction du Pape Pélage II, qui lui confie de précieuses reliques. Sur le chemin du retour, il s'arrête deux ans chez l'évêque d'Arles. Puis il regagne son monastère, où il meurt, épuisé par les travaux et l'austérité de sa vie, un 17 décembre dont on ne sait quelle année. Son monastère est brûlé par les Vikings en 878. Son nom reste attaché à plusieurs communes du nord de la Bretagne : Bourbriac, Saint-Briac, Québriac...

Il est représenté en moine prédicateur, avec une croix et un autel portatif, ou en abbé. D'après le père Albert, il est invoqué au profit des « maniaques, insensés, frénétiques, et autres malades de l'esprit, qui se trouvent soulagés, et même entièrement guéris », mais aussi pour la sécurité des bateaux en mer.

Etrange histoire que celle de Briac, et de ses rapports avec notre village. Y est-il même passé ? Peut-être lors d'un de ses voyages d'évangélisation avec Tugdual ? Un récit dit que c'est à cet endroit, et en compagnie de Briac, que Tugdual apprit en rêve la mort de son père, le roi Hoël. Un chemin proche, devenu rue, porte le nom de Pabu (surnom de Tugdual) en mémoire de cet événement. Et la légende briacine reprend la même histoire de la chapelle et de la source miraculeuse, cette fois-ci située dans les mielles. Appropriation de la vie du saint ? Il n'y a plus de chapelle (détruite par les Vikings ?), qui a pourtant donné son nom au hameau de La Chapelle. On en aurait trouvé des traces lors de travaux (ossements, éléments de fondations) ; dommage que ce témoignage n'ait pas été plus précis, et qu'une datation carbone n'ait pu être faite ! Et ce n'est pas là, mais au Bourg que fut construite la première église (XIe ? XIIe ?), attestée dans les archives diocésaines, mais dont on sait peu de choses. Etait-elle dédiée à Briac ? Le village est devenu paroisse en se détachant de Pleurtuit (XIIe siècle ?), avec sans doute une seigneurie à sa tête. Le nom de Briac lui a-t-il été donné à ce moment, ou existait-il déjà à cet endroit une « trêve » nommée Saint Briac, avec sa petite église ?

Dans l'église du village, Briac figure en statue à côté de Tugdual. Sa vie est racontée sur huit vitraux réalisés vers 1875, offerts par des familles briacines. De la deuxième église, construite à l'initiative des seigneurs du Breil de Pontbriand vers 1670/1680, il reste le vieux clocher classé, sur lequel est une statue de saint Pierre, et non Briac.



Briac accomplissant un miracle



Briac reçu par le pape Pélage II

\*\*\*

Il est intéressant de rapprocher de la vie de Briac celle de son voisin **Lunaire**. Se sont-ils connus ? Lunaire (Léonor) ne fut pas un saint de passage, il se fixa dans le lieu qui porte son nom. Sa vie, probablement écrite au XIVe siècle, fut reprise en 1517 dans le bréviaire de Saint-Malo. Né en Galles, il serait fils du roi Hoël I, et frère de Hoël II, Tugdual, et Caradoc. A cinq ans, il entre au grand monastère d'Iltut, pépinière de futurs saints : Samson, Briec, Magloire, Pol, Cado... Il apprend à lire et écrire en trois jours, et devient érudit en écritures saintes. Il est promu évêque à quinze ans, sur l'insistance de son entourage et l'apparition d'une colombe émissaire du ciel. Une voix divine lui ordonne de traverser la mer pour

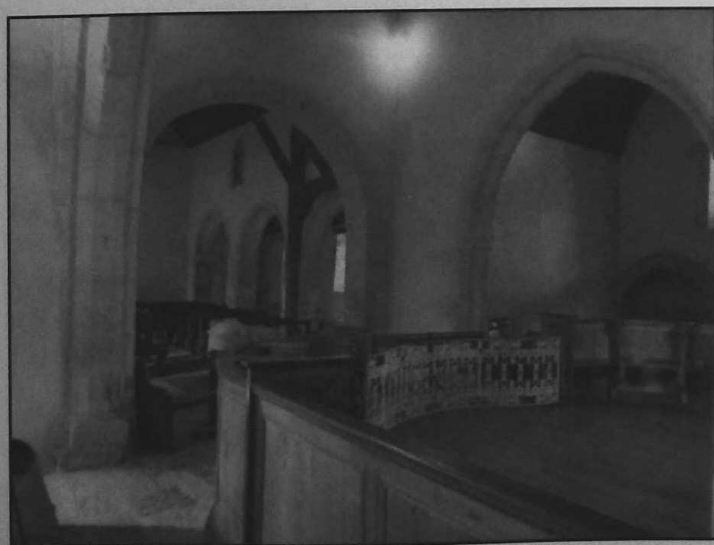
évangéliser le peuple d'Armorique. Il part avec 72 moines, vers 535. Dans une tempête, et craignant de chavirer, les passagers du bateau jettent à la mer leurs affaires et l'autel de pierre de Léonor, qui obtient du Seigneur que la mer se calme. Lors du débarquement, deux colombes sortent l'autel de la mer. Le groupe s'arrête au bord d'un ruisseau, qu'il baptise Crévelin. Léonor plante une croix, c'est là qu'il décide de s'établir.

Peu après lui apparaît un moineau blanc avec un épi de blé dans son bec, qui le guide jusqu'à une gerbe gonflée de graines. Les moines ont de quoi semer, et commencent à défricher la forêt, mais se découragent devant l'ampleur de la tâche. Par la prière, Léonor obtient de Dieu que la forêt soit en une nuit jetée dans la mer. Les moines entreprennent alors de bêcher la terre, mais le travail est aussi rude. Un ange apparaît à Lunaire pour lui dire de fabriquer six jougs et instruments aratoires. Le matin suivant arrivent douze grands cerfs, qui s'attèlent aux jougs, et labourent pendant cinq semaines et trois jours. Il est alors possible de semer. Venant contempler le travail accompli, Lunaire trouve, déterré par les taupes, un bélier en or, qu'il met de côté en disant : « l'or convient aux rois, non aux prêtres ».

La subsistance assurée, Léonor entreprend l'évangélisation pour laquelle il est venu. Le roi franc Childebert entend parler de lui, et l'invite à venir. En chemin, à Mordreuc, il guérit deux aveugles en appliquant sur leurs yeux un peu de terre et de salive. A l'entrée du palais de Childebert, il guérit un paralytique en lui tendant la main. Le roi lui fait fête. Il fait cadeau à Childebert du bélier d'or en échange de terres, chasse le démon qui tourmentait la fille d'un noble homme, et obtient de celui-ci d'autres terres.

Il administre son domaine, convertit les habitants. Riwal, roi de Domnonée, laisse à sa mort son épouse et son jeune fils Judual. L'intrigant Conomor, fort et cruel, prend de force la veuve, et cherche à supprimer Judual, qui se réfugie chez Lunaire. Conomor arrive avec ses troupes, Lunaire fait fuir Judual en bateau. Conomor frappe Lunaire, mais comme il s'en va, il est puni en se brisant la cuisse dans la chute de son cheval.

Lunaire meurt vers 560, ou 580, très âgé. Son âme monte au ciel, accompagnée du chant des anges. Il est invoqué pour les maladies des yeux, et représenté en évêque, parfois avec une colombe et un cerf. Qui fut-il en réalité ? Un chef de clan, fils de roi ? Un moine évangéliste avec son autel portatif ? Un abbé-évêque sans diocèse ? La vieille église romane de Saint-Lunaire, des XI<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, abrite son tombeau, vide, en forme de sarcophage avec un gisant représentant le saint et sa colombe



Intérieur de la vieille église



Gisant de saint Lunaire (détail)

\*\*\*

Iltut, Iltud, Ideuc, ces trois noms recouvrent une seule personne, qui aurait donné son nom à la paroisse de Pleurtuit, du mot « Plé » (plou) et de la déformation de Iltut. C'est un saint breton très honoré en pays de Galles, le rapport avec l'Armorique est moins évident, mais semble avoir existé.

Sa vie fut écrite vers 1140. Il naît en 420, en Galles, mais certains récits le font naître en Armorique, parti ensuite Outre-Manche. Son père, Bécan, est un seigneur ; sa mère, Renguilidée, est fille du roi Salomon (Domnonée britannique). Iltut sert dans l'armée du roi Arthur, dont il est parent, et se fait remarquer par son courage et sa valeur. Sa destinée bascule lorsqu'il rencontre Cadoc, abbé de Lancarvan, qui lui apprend la sagesse et la foi. Il devient moine, expert en sciences ecclésiastiques, puis prêtre en 447.

Il fonde le grand monastère de Laniltut, où il acquiert sa célébrité. On le considère comme l'abbé le plus instruit de Grande Bretagne. Le monastère est aussi l'un des lieux d'organisation de l'émigration bretonne en Armorique. Il forme plusieurs futurs saints comme Samson, Paul-Aurélien, Briec, Magloire, Lunaire...L'enseignement d'Iltut repose sur les valeurs du travail manuel, de l'étude, la veille, la prière, le jeûne. Il est dévoué à la population qu'il fournit miraculeusement en blé lors d'une famine.

Le rapport avec l'Armorique est évident par les noms de ses disciples. On rapporte aussi que, peu avant sa mort, il part visiter ses élèves émigrés, en particulier Samson à Dol. Est-ce à cette occasion que se fait le rapport avec Pleurtuit ? Doit-on plutôt à Samson, ou un autre évêque, le nom donné à cette paroisse en hommage à cet abbé très honoré ? Iltut serait mort à Dol vers 505.

Le territoire de la paroisse primitive de Pleurtuit était vaste, englobant les communes actuelles de Saint-Enogat, Saint-Lunaire, Saint-Briac, Le Minihic, La Richardais, et partie de Trémereuc. Ce fut l'une des composantes majeures du vieux pays de Poudouvre.

\*\*\*

Les cinq autres saints bretons de notre Communauté de Communes sont moins bien connus, voire très peu. Ce que nous savons d'eux vient de la tradition orale, de leur présence dans de vieux manuscrits, et sans doute de beaucoup d'imagination à partir de noms de lieux anciens.

**Balay** est identifié tardivement, et son nom même est incertain : Balay, Balae, Valay, Valé... On ne connaît ni sa date de naissance, ni ses origines. Il serait mort en 524 ; si cette date est exacte, il figure parmi les précurseurs arrivés dès le Ve siècle. La seule certitude est qu'il fut moine à l'abbaye de Landévennec ; il figure sur son cartulaire, et aurait donc été un disciple de Guénolé, l'un des plus réputés saints bretons.

Balay fut-il un compagnon de Jacut ? Et alors que Jacut s'établit aux Ebihens, s'est-il lui-même installé non loin au bord du ruisseau appelé depuis le « Floubalay » ? C'est un saint régional typique dans ses incertitudes, et qui a donné son nom à d'autres paroisses de Côte d'Emeraude : Lanvallay, Saint-Valey (à Taden).

Dans la commune du Minihic se trouve un hameau Saint-Buc, avec sa chapelle dite de **Saint Buc** mais dédiée à sainte Anne. Le nom de Buc est inconnu, mais certains pensent qu'il pourrait venir de Budoc, dont la vie fut écrite en 1620.

**Budoc** nait en Irlande en 540, de famille noble. Sa mère Azénor, poursuivie par la haine

de sa belle-mère et accusée à tort d'adultère, est condamnée à être enfermée dans un tonneau livré à la mer. Secourue par un ange, elle y reste cinq mois, et accouche d'un fils, Budoc. Le tonneau revient en Irlande, où le comte, convaincu de son erreur, accueille sa femme et son fils. Elevé par un abbé, Budoc renonce à son héritage pour se consacrer à Dieu. Il part en Armorique, et fonde un ermitage à Plourin, d'où il part évangéliser, briser les idoles, élever des croix. Son influence dans la région finit par lui créer des ennemis, qui l'obligent à partir se réfugier chez Magloire, évêque de Dol, qui le nomme abbé du monastère. A la mort de Magloire, il devient évêque de Dol, fonction qu'il assure 26 ans, avant de mourir en 618.

**Cieux** (ou Séoc) est un saint sur lequel nous n'avons que quelques données. Il serait né en Cornouailles, et formé au monastère de Granlann par Briec. Il part avec lui pour l'Armorique, où il l'aide à créer le monastère de la « Double Vallée », qui fut à l'origine de la ville de Saint-Brieuc (vers 480 ?). Lorsque Briec meurt (vers 510 ?) Cieux se trouve en mission à Granlann, et voit en rêve son maître gravir une échelle vers le ciel, accompagné d'anges. Après ce rêve, Cieux retourne en Armorique pour y apprendre la mort de Briec. Il reste quelques années à la Double Vallée, puis décide de partir évangéliser. Il s'embarque et accoste sur la péninsule qui deviendra Lancieux, non loin de l'endroit où Jacut vient de créer une abbaye. Il aborde sur un rocher où, sous son pas, jaillit une source miraculeuse qu'on appelle depuis la « mine d'eau ». Le moine veut prêcher dès son arrivée, mais les habitants le repoussent, le battent, et le laissent pour mort sur la falaise. Il en reste encore une trace rouge de son sang, et ses larmes ont alimenté une fontaine appelée « la source ».

Il fonde un petit monastère, près du tertre de la Roche, où il vit avec quelques moines et entreprend le défrichement de la péninsule. Il meurt vers 520. Il n'y a plus aucune trace de ce monastère, mais la tradition dit que les moines restèrent là après la mort de Cieux, mêlant leur labeur à ceux des habitants.. Seul a subsisté, sur le tertre de la Roche, un enclos dit « le cimetière des moines », ou également « la Reposais ».



Vitrail représentant Cieux



Statue de saint Enogat

Bien mystérieux cet **Enogat**, frère de Cast, et pourtant évêque d'Alet, fonction considérable à l'époque. La dignité d'évêque conduisait quasi obligatoirement à la sainteté.

Enogat serait Irlandais, fils de pêcheur. On ne sait pas quand il est né, mais il aurait été formé au monastère de l'île Aaron. Il arrive jeune en Armorique pour évangéliser. On dit qu'il est ensuite moine, puis abbé, au monastère de Méen, à Dol. Au VIIe siècle, il est le cinquième évêque d'Alet (années 620). Il serait à l'origine de la future paroisse de Saint-Enogat en y bâtissant une église sur l'emplacement d'un ancien temple païen. Et depuis Alet, à l'époque, il n'était pas difficile de traverser la Rance, simple ruisseau à cet endroit. Il meurt en 631 (?), et est représenté en évêque, avec la crosse. L'abbé Manet, historien réputé de la région au XIXe siècle, avoue « n'en savoir rien de plus à son sujet ».

La première mention écrite de Trégon remonte à 1163, dans un texte du pape Alexandre III citant **Pétrock** comme le saint de cette paroisse. Mais ce n'est qu'au milieu du XIXe siècle, lors de la reconstruction de l'église, que le recteur Rollier fait reconnaître par l'évêque de Saint-Brieuc que Pétrock, alors oublié, fut bien le saint patron du village, et l'église lui est dédiée depuis (1848).

La vie de Pétrock fut écrite au XIIe siècle, puis adaptée au XIVE. D'origine galloise, il serait le frère légendaire de Jacut (mais les dates ne correspondent pas). Il naît au VIe siècle, fils cadet du roi Glywys Cernym. Il part étudier en Irlande, puis rentre en Cornouailles fonder plusieurs monastères. Il convertit au christianisme le roi de Domnonée insulaire, Constantin. Lors d'un pèlerinage à Rome, il passe par l'Armorique, où il rencontre Samson. Il a le don d'apprivoiser les animaux des forêts : loups, cerfs... Il est devenu le saint patron de Cornouailles, avec Piran et Michel.

Son corps fut dérobé en 1177, transporté en Bretagne, et repose depuis à l'abbaye de Saint-Méen (ouest de Rennes). Est-ce à la suite de la reconnaissance de ses liens avec l'Armorique ?

\*\*\*

Plus de quarante saints bretons ont laissé leurs noms en Côte d'Emeraude, neuf dans notre Communauté de Communes. Leurs histoires auraient pu tomber dans l'oubliette des siècles anciens. Elles nous sont parvenues, et le chemin fut si compliqué, de manuscrits en copies, d'interprétations en traditions orales, de débats entre historiens en foi populaire, de noms de paroisses en simples noms de lieux, que le premier miracle se trouve peut-être là ! Pour certains de nos saints l'histoire est succincte, la trajectoire des autres n'est pas sans points communs, ce qui ne paraît pas anormal, mais aussi comme s'il avait existé un scénario type à disposition des moines écrivains du Moyen Age.

Peut-on penser que nos saints bretons ont été « réinventés » par l'Eglise bretonne, entre les XIe et XVIIe siècles ? Pour baptiser des paroisses, édifier des fidèles, créer des racines... Doit-on croire à leur existence, dans le cadre prouvé de l'immigration bretonne, si déterminante pour la Bretagne ? Leur présence spirituelle durable n'est-elle pas aussi importante que leur possible existence physique ? La vérité doit se trouver dans cet espace flou entre ceux qui croient et ceux qui doutent. Il y eut certainement, venues avec les Bretons, de fortes personnalités inspirées par la foi, évangélistes et fondateurs de monastères, dont le souvenir et quelques traces ont résisté au temps. Si les récits de leurs

vies ont été largement enjolivés, ces exagérations mêmes ont un sens profond.

Les questions à se poser restent nombreuses. Les monastères étaient-ils aussi sources de prospérité et de pouvoir ? L'évêque était-il automatiquement saint, ou le saint devenait-il évêque dans les récits ? Pourquoi Rome n'a-t-elle pas reconnu les saints bretons des premières générations ? Le saint breton fut-il un moyen d'évangéliser et fidéliser ? La reconnaissance populaire d'une vie exemplaire a-t-elle été programmée et apprise à la foule ? Les saints ont-ils servi de fondements à la puissance de l'Église bretonne ?

Mais nous sommes Briacins, Lancieutins, Lunairiens, Pleurtuisiens, Ploubalaysiens... Et chaque jour nous prononçons les noms de nos saints bretons, si longtemps après !

Bernard de Coux

Bibliographie :

Peter Brown : le culte des saints (1981)

Joseph Chardonnet : Le livre d'or des saints de Bretagne (1977)

Joël Cornette : Histoire de la Bretagne et des Bretons (2005)

Patrice Cozigou : Le légendaire des saints en Bretagne (2011)

Chanoine de Garaby : Saints de Bretagne

Bernard Merdrignac : D'une Bretagne à l'autre (2012)

Bernard Merdrignac, André Carrée : La vie latine de saint Lunaire (1991)

# MOULINS et MEUNIERS à SAINT-BRIAC

Avant la généralisation au XIXe siècle de la culture de la pomme de terre, l'alimentation en Bretagne reposait beaucoup sur les céréales, auxquelles s'ajoutait le sarrasin (ou blé noir) en galette ou brou (bouillie épaisse). Le sarrasin n'est pas une céréale, mais une plante à graines, cultivée en Bretagne dès le XVIe siècle. Les châtaignes, et leur dérivé en farine, constituaient un complément.

Ces habitudes alimentaires expliquent l'importance des meuniers dans un village. Les moulins furent la première industrie du monde agricole, du Moyen-âge au XIXe siècle. Il fallait auparavant la force humaine ou animale pour entrainer la meule. C'est la force hydraulique qui apparaît d'abord, dès la fin du XIIe en Bretagne, mais la multiplication des moulins ne se fait qu'à partir du XVe.

**1-Les moulins sont sources de richesse.** Seuls les plus fortunés peuvent entreprendre leur édification complexe. C'est donc, le plus souvent, le seigneur local qui fait construire un moulin dit « banal », du nom de « banalités » représentant l'ensemble des obligations auxquelles les habitants sont tenus envers lui. L'usage des installations « banales » (moulin, four, pressoir...) est obligatoire, contre une taxe.

Ce fut donc le cas à Saint-Briac, jusqu'à l'abolition des privilèges. Au XVIIe siècle, les moulins, originaires de fiefs nobles plus anciens, appartenaient aux Pontbriand.

Les cartes anciennes témoignent de l'importance des moulins, qui y figurent avec les châteaux et les églises !

La carte de Lespinasse de Villiers (1760) est intéressante à plus d'un titre. Seuls y figurent les moulins de La Marche et de La Houle. On peut noter les orthographes des principaux hameaux briacins. Et remarquer que le nord était boisé et peu habité. Le ruisseau dit « de Pontbriand », entre Saint-Briac et Saint-Lunaire, apparaît bien. Le tracé des côtes est plus qu'approximatif !



Les XVIIe et XVIIIe siècles sont l'âge d'or des moulins. Le meunier est un notable. De tous les artisans qui collaborent avec les paysans, il est aussi le plus « chansonné » ou même vilipendé ! On soupçonne qu'il prend souvent un peu plus que sa part ! Mais on sait aussi lui faire fête lorsqu'il livre, avec sa charrette, les sacs de farine.

Si la profession, qui s'apprend sur le tas avec le père, permet d'importants bénéfices, elle est très règlementée, les fautes sont punies d'amendes et châtimens corporels. Une ordonnance du Parlement de Bretagne de 1639 donne les règles :

--Le meunier touche un droit sur chaque mesure de mouture, qui doit donc être juste. L'outil de mesure est conçu de façon qu'il puisse « raver et racler », une mauvaise « ravure » pouvant entraîner un prélèvement du meunier plus important qu'autorisé. Un poids régulièrement contrôlé doit permettre de peser les grains. Le vieux « poids » sera remplacé à partir de 1818 par la « balance romaine ».

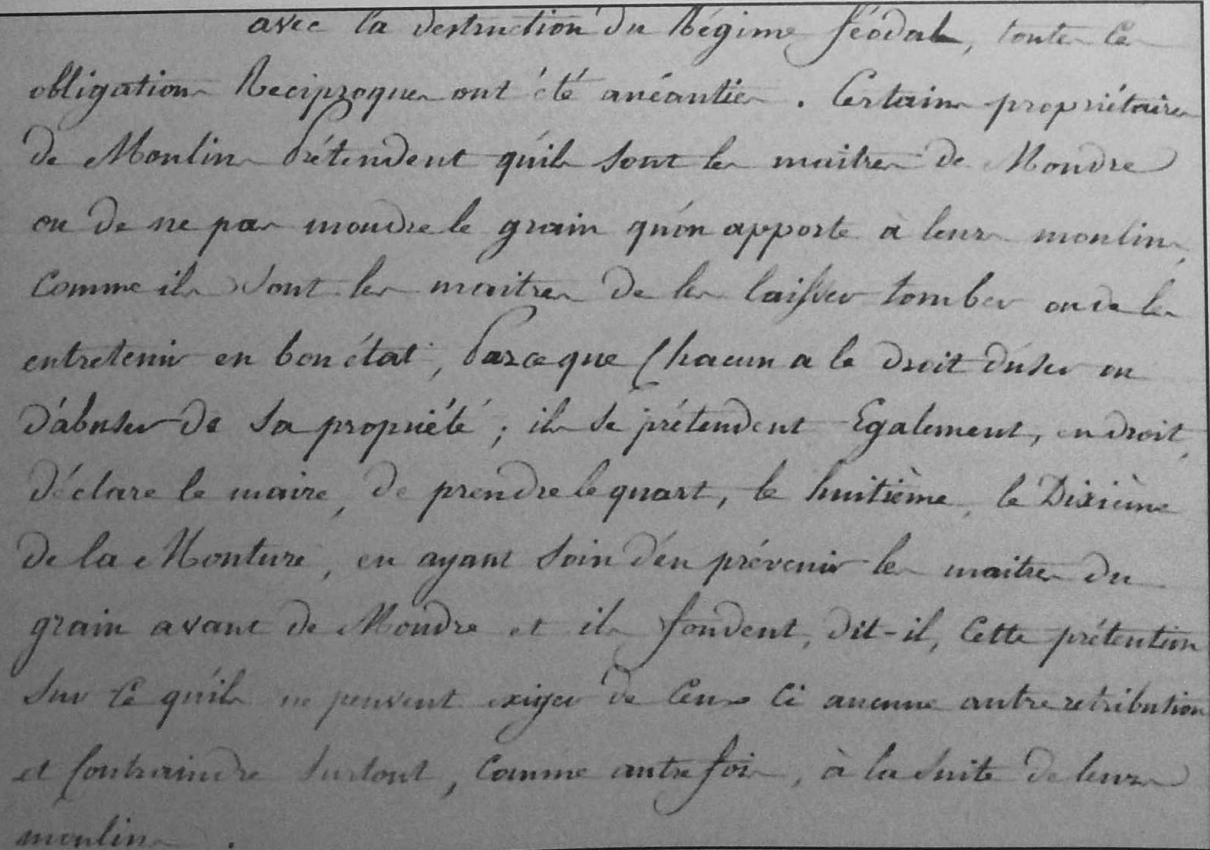
--Le meunier doit moudre les grains confiés par les agriculteurs, chacun à leur tour dans l'ordre où ils viennent. Les « moulants » sont tenus de s'adresser au moulin de leur seigneur, sauf si le meunier ne peut assurer le travail dans les 24 heures. Dans ce cas, ils peuvent aller ailleurs sans craindre une amende.

--La coutume est le plus souvent un « droit de mouture » de 1/16<sup>e</sup>. Le meunier est responsable des pertes éventuelles, et s'il ne peut les réparer, le seigneur doit payer, quitte à se retourner ensuite contre lui.

--Le meunier ne peut faire profession de boulanger, ni avoir un four, même pour sa consommation personnelle (« on ne peut être à la fois au four et au moulin » !). Il ne peut non plus élever des cochons ou volailles (utilisation possible de grains !).

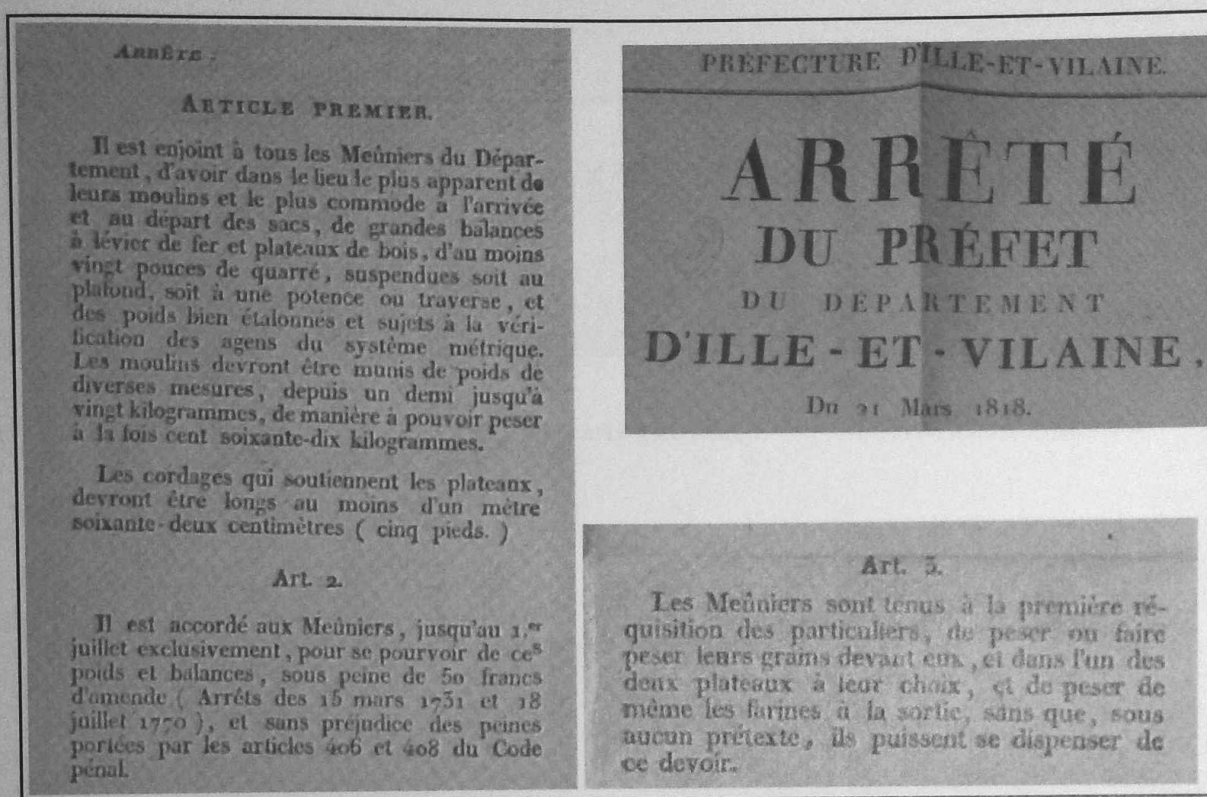
--Le meunier doit accepter la visite des officiers de police qui viennent le contrôler régulièrement.

**2- Après la Révolution, les meuniers deviennent propriétaires** de leurs moulins, avec la rentabilité pour objectif, ce qui ne va pas sans problèmes. On traite parfois le meunier de voleur, heureusement dans des cas isolés. Dès 1812, le sous-préfet d'Ille-et-Vilaine est saisi de plaintes, et rédige un rapport sur la « cupidité » et les « abus » dans son département, regrettant les règles qui avaient cours auparavant :



avec la destruction du Régime féodal, toute la  
obligation Reciproque ont été anéanties. Certains propriétaires  
de Moulin prétendent qu'ils sont le maître de Moudre  
ou de ne pas moudre le grain qu'on apporte à leur moulin,  
comme ils sont les maîtres de le laisser tomber ou de le  
entretenir en bon état, parce que chacun a le droit d'user en  
d'abus de sa propriété; ils se prétendent également, en droit,  
d'être le maître, de prendre le quart, le huitième, le dixième  
de la mouture, en ayant soin d'en prévenir le maître du  
grain avant de Moudre et ils fondent, dit-il, cette prétention  
sur ce qu'ils ne peuvent exiger de ceux-ci aucune autre retribution  
et fourniture surtout, comme autrefois, à la suite de leur  
moulin.

Dès l'automne 1793, le conseil municipal de Saint-Briac règlemente le prix du pain, oblige à fournir la preuve des prix des grains achetés, fait vérifier poids et mesures ; ceux qui sont faux sont détruits. Un arrêté préfectoral de mars 1818 impose aux meuniers un type de balance plus précise, comme l'obligation de peser les grains devant ceux qui les apportent, ainsi que la farine à la sortie.



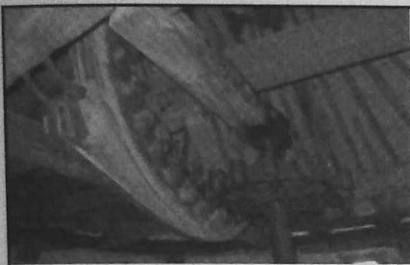
Les moulins vont peu à peu disparaître fin du XIXe/début du XXe, concurrencés par des « minoteries » plus performantes. D'importants progrès technologiques avaient pourtant été mis en œuvre depuis 1830 : perfectionnement des roues et meules, machines à vapeur en cas d'absence de vent, puis camions de transport...

**3- En Bretagne, les moulins à vent** sont souvent situés en bord de mer pour bénéficier des vents. Les plus anciens sont dits « en coquetier », avec un pied plus fin que le haut. Les moulins « en tours » se généralisent au XIXe.

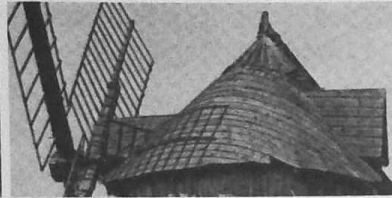
Le bois était traditionnellement utilisé pour recouvrir les charpentes, car plus souple et léger que l'ardoise, donc mieux adapté à la rotation des toitures. A l'arrière du moulin, la « guivre », longue pièce de bois descendant jusqu'au sol, permettait de faire pivoter à la main le toit pour présenter les ailes au vent, avant d'être remplacée par un moulinet d'orientation automatique fin XIXe. Les voilures sont en toile tannée, installées manuellement par le meunier, tel un marin montant au mât, avant l'invention en 1840 d'un système permettant de régler l'habillage des ailes depuis l'intérieur.

Quant au mécanisme lui-même, à la fois complexe et simple, il est décrit par Henri-François Buffet dans son livre « En Haute Bretagne » (1954) : « ... tout était en bois. L'arbre de couche, ou « marbre », en pommier très dur, portait une roue verticale, « le rouet » ou « roue d'angle », sur laquelle étaient fixées des dents pointues, les « aluchons ». Ceux-ci venaient, en tournant, s'emboîter entre les « fuseaux » de la « fusée », sorte de cage fixée

dans le pivot vertical (le « vertical », ou « mouliveir »). La fusée entraînait alors le vertical, et avec lui la meule dite « tournante », placée au dessus de la « dormante » et contre elle. De « l'augette », agitée par les trépidations du « babillard », le grain se déversait dans « l'œil de la meule », trou au centre de la tournante. Des « poches » étaient tenues ouvertes à la sortie de la farine...



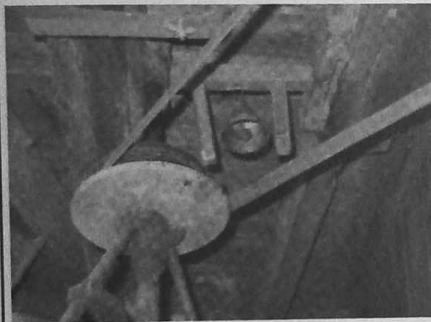
Mécanismes du toit



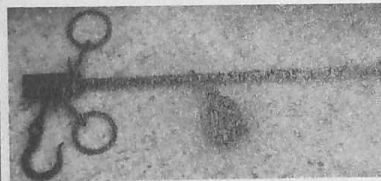
Toit en bois extérieur



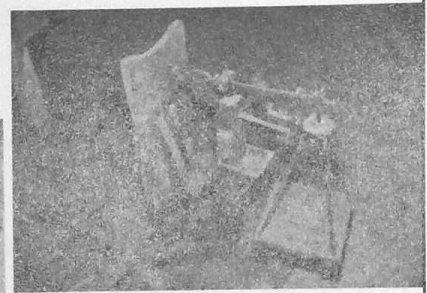
Mécanisme intérieur



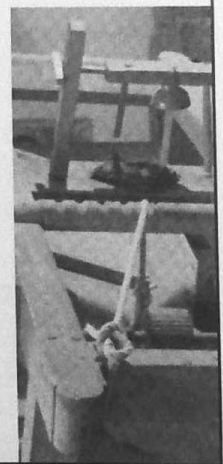
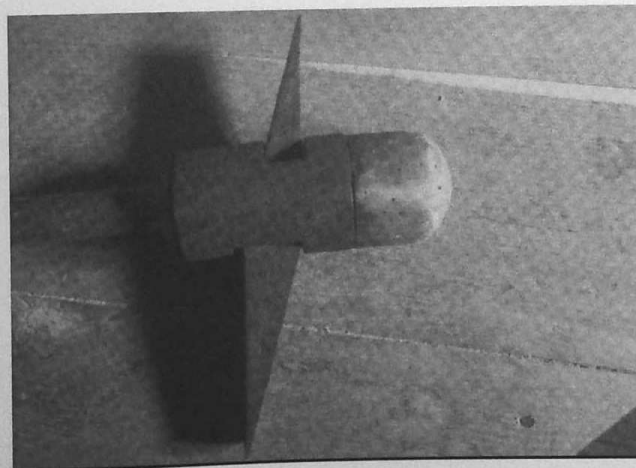
Clochette



Poids anciens



Balance romaine



Reliée au système de rotation des meules, une clochette tinte au rythme de leur vitesse. Rapidité excessive ou manque de grains risquent de provoquer des frottements, des échauffements, et des étincelles pouvant déclencher un incendie, principal danger encouru par un moulin. (« *Meunier, tu dors, ton moulin, ton moulin va trop vite* » !).

**4-A Saint-Briac sont répertoriés du XVIIe au XIXe siècle six moulins à vent et un moulin à marée**, ce qui est une originalité, car en Bretagne les moulins à eau sont très majoritaires (6718 en 1810, contre 2148 à vent).

**Les moulins à vent** les plus anciens (Ancien Régime) sont **La Houle, La Marche, La Garde** (ou La Fosse), et **La Ville es Prévost**. Les deux derniers ont disparu, les deux autres sont devenus maisons d'habitation. Les moulins des **Tourelles** et de **Bellevue**, qui n'apparaissent pas sur les documents antérieurs à la Révolution, ont probablement été construits au XIXe. Celui des Tourelles a disparu. Ils sont encore trois meuniers dans des moulins à vent au recensement de 1861.

Les meuniers ne sont pas toujours originaires de Saint-Briac. Les moulins changent régulièrement de meuniers. Pour quelles raisons ? On a l'impression d'une confrérie informelle, tous en relations les uns avec les autres dans une région, se mariant entre eux, et assez mobiles en fonction des opportunités offertes par tel ou tel moulin.

**a) Le plus connu est le moulin de La Houle**, dit « moulin Allée », du nom de son dernier meunier qui en arrêta le fonctionnement en 1908. Il est situé en haut de la côte entre le Bourg et la Houle, un endroit particulièrement exposé au vent.

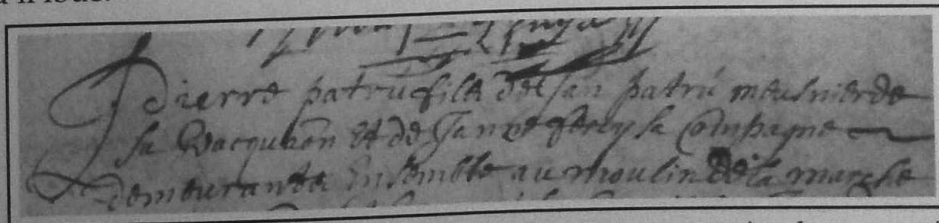
Le moulin est mentionné dès **1540**, comme appartenant à François Péan de Pontfilly. C'est très probablement le plus ancien de Saint-Briac. Sa forme « en coquetier », avec une base en pierres (classée) est caractéristique. Il porte la date de 1696, sans doute une date de restauration par le seigneur de Pontbriand, nouveau propriétaire au XVIIe.

Les meuniers s'y succèdent. Le registre paroissial mentionne en 1671 le nom de Jean **Gorget**, qui décède en 1677. François Boudan lui succède, puis Mathurin de La Lande arrive au moulin; il est cité en 1717 à l'occasion de la mort de sa femme. Son fils Etienne prend sa suite, mentionné sur le registre pour la naissance d'un fils en 1727. En 1739, Antoine **Balan**, « meusnier à La Houle » enterre sa femme Françoise Dagorne ; son seul fils Yves devient meunier, ainsi que trois des fils de ce dernier.

En 1846 Louis-Francis Rémignard, âgé de 61 ans, vend le moulin à Joseph Collet, charpentier, auquel succède Louis Rouverais jusqu'en 1854, date de l'arrivée de la famille **Allée**, qui fera fonctionner le moulin encore plus de 50 ans.

**b) Le moulin de La Marche**, en forme de tour, est également ancien, construit comme les autres, pour une fonction, sans ornements. Il est mentionné dans l'acte de Réformation des Pontbriand en 1682. Le fief de La Marche couvrait les hameaux de Macherel, Les Corvées, la Ville aux Samsons, la Houlette, La Flairie, et les lieux-dits de La Marche, la Ville au Coq, la Ville Taupin, et le Buot des Salines.

Les meuniers s'y succèdent : Jean Patru, Julien Haquin, Olivier **Dagorne** et son frère Etienne, Thomas Leclerc, Lutor Thomas, Joseph **Rouverais**, qui décède en 1882 au moulin. Fin d'exploitation ? En 1828, Louis Cocheril, meunier à Rochegoude, est propriétaire du moulin, qu'il loue.



Pierre Patru fils de Jan Patru meusnier de sa vacation et de Janne Ferey sa compagne demeurant ensemble au moulin de la Marche

6 mai 1680, Baptême de « Pierre Patru fils de Jan Patru meusnier de sa vacation et de Janne Ferey sa compagne demeurant ensemble au moulin de la Marche »

c) **Le moulin de Bellevue**, bien que plus récent, est moins connu. Egalement en forme de tour, il fut construit, seconde moitié du XIXe, par le meunier de Rochegoude comme appoint. Il figure ainsi dans sa police d'assurance : « ...une pièce de terre nommée le Tertre Blanc située près le Vaux Piard...d'une contenance d'environ 17 ares et 30 centiares, cadastre section C n° 749, sur laquelle a été construit un moulin à vent dit le moulin du Tertre Blanc, exploité par Mr Burgot... » Moulin rebaptisé Bellevue au XXe siècle ; en 1936, il est habité, mais ne tourne déjà plus.

d) **Le moulin de la Garde** est mentionné dans l'acte de Réformation des Pontbriand en 1682 « ...la masse du dit moulin, à côté du manoir noble de La Garde... ». Ce moulin est aussi parfois appelé moulin de La Fosse, car situé non loin de ce hameau.

Le fief de La Garde est un ancien territoire noble, repris au XVIIe par les seigneurs de Pontbriand. Il comprenait un manoir et ses terres, la Garde Guérin, le Perron, plusieurs hameaux et lieux-dits ainsi qu'une partie du Bourg. Le moulin appartenait donc autrefois aux seigneurs de La Garde (pas de territoire noble sans moulin !).

Une délibération du conseil municipal en 1842 porte sur la création d'un nouveau chemin entre La Fosse et le rivage, ce qui nécessiterait la démolition du moulin situé à cet endroit, et que « cette démolition réduirait à la mendicité le meunier et sa famille nombreuse ». Ce meunier est François Cohic, 46 ans. Et pourtant, dans une délibération de 1847, il est mentionné que le moulin a bien été démonté et transporté auprès de la ferme de La Garde ! François Cohic est toujours à La Fosse en 1861, mais comme couvreur. Nous n'avons pas retrouvé à quelle date a disparu le moulin (avant 1860 ?).

e) **Le moulin de la Ville au Provost** : territoire noble avec manoir, donc aussi avec un moulin, fief des familles de Saint Briac, puis Pontfilly, La Ville au Provost devient bailliage des Pontbriand au XVIIe. Nous avons peu d'informations sur l'ancien moulin. Jacques Leduc y était meunier en 1671. Le recensement nominatif de 1861 ne mentionne plus de moulin à cet endroit ; il a disparu depuis longtemps.

f) **Le moulin des Tourelles** apparaît bien au cadastre de 1828, parcelle 1395 (près de l'actuelle ZAC des Tourelles). Alain Ledesmélé en est le meunier en 1829. En 1840 on y trouve Joseph **Rouverais**, ancien douanier devenu meunier ; il part en 1851 prendre un moulin à Ploubalay. François Levesque lui succède, il est toujours là en 1861. Nous ignorons à quelle date ce moulin cesse son activité ; en 1878, il existe toujours.

**5-Des projets non aboutis** montrent l'énorme intérêt qu'avaient encore les moulins au XIXe siècle. Ainsi, deux exemples à Saint-Briac :

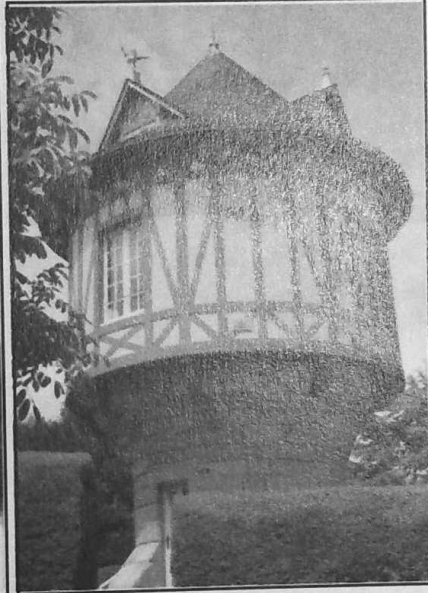
a) **En juillet 1846** est vendu un terrain nommé « pièce de Bellevent » par François Bugaut, capitaine marin, époux de Françoise Rozé, pour y construire un moulin à vent. Françoise Rozé était la fille de Marc Rozé, armateur, domicilié à Bel Event. Quel nom prédestiné pour un moulin qui n'a jamais été construit par suite du décès des acheteurs !

b) **En 1810**, le conseil municipal donne son accord pour la construction d'un moulin à eau à la Ville Etoire... « à condition que le public ne soit gêné dans ses propriétés, et que les passages soient continués comme au passé, avec liberté de mettre les lins à rouir au haut des marais »...Moulin jamais construit.

Les moulins de Saint-Briac devenus maisons d'habitation

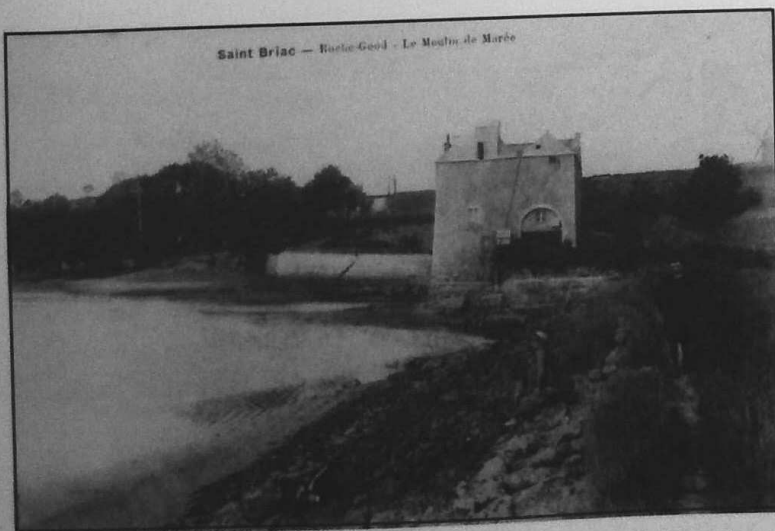


Le moulin de Bellevue



Le moulin de la Houle

Le moulin de la Marche



Le moulin à eau de Rochegoude

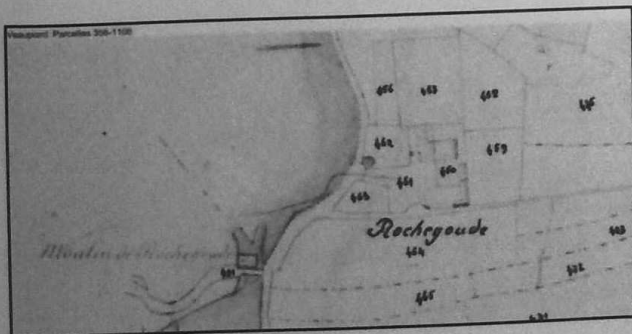
## 6-Le moulin à marée de Rochegoude.

Un ancien moulin à eau, au Tertre Nizan est mentionné en 1682, mais comme un « vieil emplacement ». Le seul moulin à eau de Saint-Briac est donc Rochegoude, situé au fond de l'estuaire du Frémur, à l'ancien lieu-dit de « Roches Gousdes ».

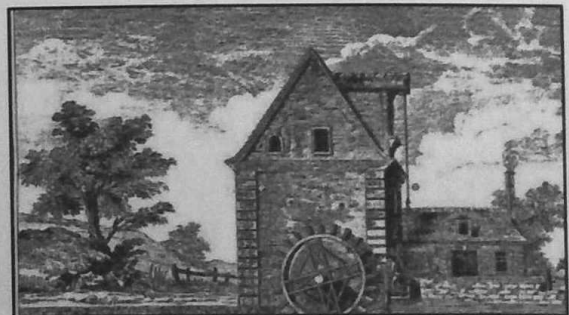


Photo aérienne du site de Rochegoude

Il y avait là des salines, des prairies inondables, et, plus en amont, la vieille digue de La Gautrais, puis, sur Pleurtuit un moulin à eau dit « Moulin aux Filles ». François **Recoursé**, avocat à Saint-Malo, conçoit le projet d'assécher le marais en aval de la vieille digue pour récupérer ainsi des terres agricoles. Il obtient en 1772 une concession royale pour 15 hectares de marais, et construit une digue au fond de l'estuaire pour empêcher la mer d'inonder les prairies en amont. Cette digue, de 136 mètres avec un étang de retenue de 1,75 ha, permet en plus l'installation d'un moulin, au principe de fonctionnement simple : la marée montante remplit le bassin de retenue, qui se vide par des vannes à marée descendante en actionnant une ou plusieurs roues. Mais le moulin est si mal construit qu'il est détruit dès 1785 par une tempête. Recoursé ne dispose pas de l'argent pour reconstruire, et décède un peu plus tard. Les terrains et la digue sont vendus en 1801 à Julien **Le Dos**, qui reconstruit un moulin plus grand. En 1818, le sieur Le Dos est saisi de ses biens, mis en vente. Le moulin est acheté par Louis Cocheril, déjà locataire de Le Dos ; il est issu d'une famille de meuniers de Bourseul et Plancoët (son frère exploite un moulin sur l'Arguenon). Après cette naissance difficile, c'est le début d'une longue et fructueuse exploitation (1818-1959) par cinq meuniers.



Cadastré de 1828, parcelle n°491



Dessin du moulin tel qu'il devait être

Louis **Cocheril** (1781-1861) a 37 ans en 1818. Le moulin est ainsi décrit : « ...moulin à marée, sur la chaussée et rocher de Rochegoude...bâti sur des piliers de pierre de taille, avec deux tournants (roues) et deux moulants, 7 ha de terrains labourables en marais, une bonne digue revêtue de pierres qui va de Saint-Briac à Lancieux... une maison principale, et à peu de distance du moulin, le bâtiment en appentis dans la cotele vers le nord, un autre bâtiment devant (qui servait d'écurie)... », plus un jardin légumier, une pièce plantée de peupliers, et un chemin charretier qui va vers Saint-Briac. En 1851, sept personnes habitent et travaillent au moulin, plus deux jeunes enfants. La femme de Louis Cocheril meurt en 1852. Il a 71 ans, et vend le moulin la même année.

François **Burgot** achète le moulin. Meunier à Pleurtuit, il est issu d'une famille de meuniers. Le moulin est à nouveau décrit : « ...comprenant l'appartement où sont les moulins et greniers, les granges, radier, et autres dépendances...les mécanismes d'iceluy, les circonstances et dépendances...les acquéreurs restent chargés des façons, fournitures, et entretien de tous les ouvrages...tels que les barrages, radiers, vannes de pont et clapets, la chaussée...enfin de la moitié des façons et fournitures d'entretien du pont, des murs de soutènement, des chemins qui y conduisent, l'autre moitié restant à la charge des propriétaires du marais qui ont droit de passage...et les acquéreurs auront droit de passage sur la digue... ». En 1856, seize personnes vivent au moulin, dont cinq enfants. François Burgot est conseiller municipal. Il offre l'un des vitraux de la nouvelle église (1875).

Ses deux fils lui succèdent, Joseph en 1885 (qui part dix ans après tenir un moulin à Saint-Malo), Louis de 1895 à 1922, avant que le moulin ne soit repris par un Cocheril (Julien) de 1932 à 1959, date de sa fin d'exploitation. Il était devenu minoterie (du mot *minot*, qui désigne la farine la plus fine), avec des machineries modernes. Le moulin est racheté en 1962 pour devenir maison d'habitation.

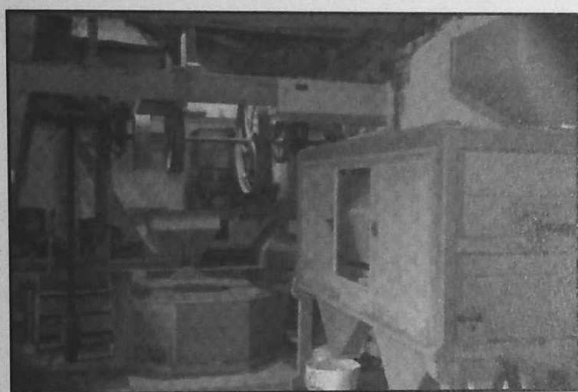
Il se compose de deux bâtiments. Le moulin lui-même, sur un étage de soubassement, deux grandes arches plein cintre chevauchant la rivière, avec d'importants contreforts pour résister aux marées. Au dessus sont un rez- de- chaussée et deux étages. Côté estuaire, la façade est couverte aux trois-quarts d'ardoises. L'écurie qui se trouvait à côté est devenue aussi une habitation. De vieilles meules sont encore visibles, utilisées comme pavage devant la maison.



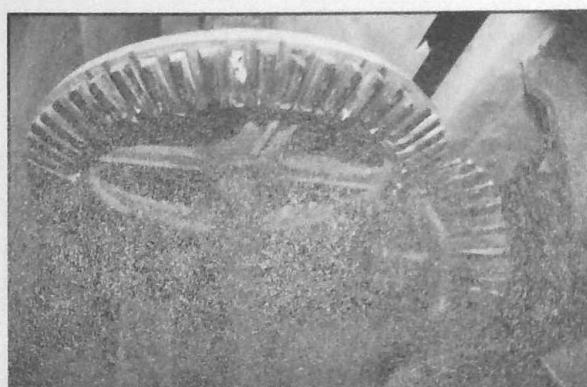
Le moulin de Rochegoude



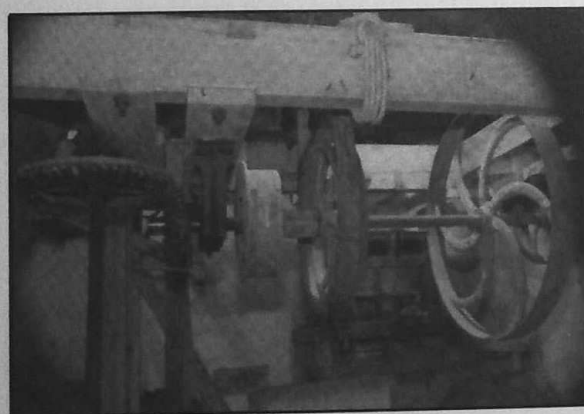
« Fin du XIXe, c'est encore l'époque où les agriculteurs apportent leurs grains au moulin. Le meunier livre ensuite les sacs de farine, et dispose pour cela d'une importante cavalerie, logée dans l'écurie »



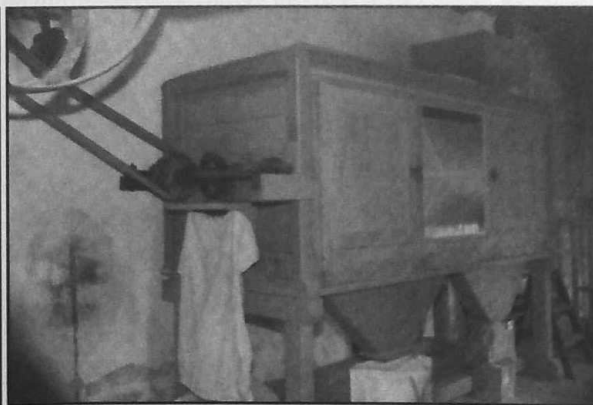
Intérieur d'un moulin à eau



Les alluchons



Mécanismes



La bluterie

JOEL MARIE

Sources : Archives départementales de Rennes, registres paroissiaux de Saint-Briac.  
« Patrimoine rural d'Ille-et-Vilaine », Estelle Guilmain (2010)  
Remerciements à Louis Cocheril pour ses informations.

## Une histoire de familles au XVIIIe siècle.

En 2012, trois membres de la section patrimoine du « Cercle des Amis de la Côte d'Emeraude » ont entrepris un remarquable travail sur les registres paroissiaux du XVIIIe siècle à Saint-Briac (1700-1792), dont nous avons déjà parlé dans le n°2 de notre revue. Bernard Perrette, assisté de Sabine de Coux et Françoise Le Mouëllic, se sont lancés pendant plusieurs mois dans le difficile déchiffrement des registres, pour établir des tables décennales et séculaires des mariages, baptêmes, et sépultures qui ont l'avantage d'être bien plus faciles à consulter.

Un édit de François I<sup>er</sup> (1539) impose aux paroisses de tenir un registre des baptêmes, en langue française. Il a fallu dix ans à Saint-Briac pour commencer à enregistrer ses baptêmes. Les registres sont ensuite étendus aux sépultures (1557), puis aux mariages (1612). Ceux du XVIe sont souvent difficiles à lire pour un œil non averti : encre pâlie, écritures élégantes mais beaucoup d'abréviations, détériorations matérielles dues au temps... Leur qualité ne s'améliore que seconde moitié du XVIIe. Ils seront remplacés en 1792 par les registres d'état civil, tenus non plus par les ecclésiastiques mais par des « officiers d'état civil », dont l'orthographe et la qualité graphique ne valaient pas celles des anciens recteurs !

Grâce au travail de 2012, il est maintenant possible de mener beaucoup de recherches sur notre village au XVIIIe siècle : familles, naissances et leurs conditions, métiers et leur évolution, âges moyens de vie, événements marquants (catastrophes maritimes, épidémies, actes de guerre...), renouvellement progressif de la population...

Nous vous proposons aujourd'hui un aperçu sur les principales familles de cette époque, nos ancêtres. La tradition orale a toujours affirmé qu'aux XVIIe et XVIIIe siècles 50 familles constituaient le cœur de la paroisse, et se mariaient entre elles pour finir par constituer des liens complexes de parentés. Tous cousins ? Beaucoup de Briacins sont issus de ces familles, même si des noms ont disparu faute de descendance mâle. Nos conclusions sont qu'en réalité ces familles sont moins nombreuses, plutôt 25, qui représentent environ les 2/3 des mariages et baptêmes ; et que dans près de 60% des cas, les mariages se faisaient entre elles au XVIIIe. Pour arriver à ces scores, il fallait que ces familles soient importantes par le nombre de leurs membres, et souvent réparties en plusieurs branches portant le même nom. Et ce n'est qu'au XIXe siècle, puis au XXe, que ce phénomène disparaît peu à peu, par déclin de quelques vieilles familles et apports de populations nouvelles.

Jetons un regard sur le passé, en analysant le tableau ci-après, qui récapitule les noms de ces familles et le poids qu'elles représentaient dans la paroisse. Il faut savoir que pour cette période, les grands chiffres de référence sont les suivants :

--133 noms de familles dans la décade 1700/1710, 166 dans la décade 1783/1792. Cette progression se produit essentiellement sur le dernier tiers du siècle.

--1219 mariages apparaissent sur les registres, de 1700 à 1800.

--4764 baptêmes sont enregistrés de 1700 à 1792.

Les colonnes du tableau donnent respectivement :

--les noms des 25 familles.

--le nombre de baptêmes engendrés par famille (que ce soit des naissances dans le foyer du mari porteur du nom, ou de leurs sœurs mariées à d'autres familles que les 25).

--le nombre de mariages des hommes porteurs des noms (entre parenthèses apparaît le nombre de mariages avec des femmes des autres 25 familles).

--le nombre de mariages de femmes d'une famille avec des hommes d'autres familles que les 25, impliquant donc aussi ces dernières.

--le total des mariages impliquant des membres des 25 familles.

### 25 familles briacines au XVIIIe siècle.

| Nom des familles   | Baptêmes engendrés (1700-1792) | Mariage des hommes (dont entre les 25 familles) | Mariage des sœurs en dehors des 25 familles | Total mariages impliquant les 25 familles (1700-1800) |
|--------------------|--------------------------------|---|---|---|
| Noël               | 262                            | 60 (29)   | 31  | 91  |
| Folange            | 185                            | 35 (22)   | 16  | 51  |
| Rozé               | 177                            | 30 (19)   | 19  | 49  |
| Lemoine            | 171                            | 27 (16)   | 13  | 40  |
| Joulain            | 167                            | 22 (16)   | 14  | 36  |
| Brégeon            | 163                            | 26 (15)   | 13  | 39  |
| Lossieux           | 161                            | 22 (15)   | 14  | 36  |
| Chevalier          | 152                            | 25 (15)   | 12  | 37  |
| Besnard            | 146                            | 26 (15)   | 7   | 33  |
| Guguen             | 137                            | 26 (11)   | 16  | 42  |
| <i>10 familles</i> | <i>1721 (36%)</i>              | <i>299 (173)</i>                                | <i>155</i>                                  | <i>454</i>  |
| Buot               | 118                            | 11 (5)  | 13  | 24  |
| Loisel             | 112                            | 12 (6)  | 12  | 24  |
| Lesachère          | 107                            | 8 (6)   | 9   | 17  |
| Guihomat           | 103                            | 17 (5)  | 12  | 29  |
| Carré              | 101                            | 12 (5)  | 10  | 22  |
| Pépin              | 94                             | 12 (6)  | 7   | 19  |
| Ohier              | 92                             | 12 (7)  | 3   | 15  |
| Eon                | 90                             | 12 (8)  | 7   | 19  |
| Thomas             | 90                             | 16 (12)   | 11  | 27  |
| Macé               | 88                             | 12 (6)  | 11  | 23  |
| Dagorne            | 84                             | 12 (5)  | 13  | 25  |
| Ledépensier        | 83                             | 12 (5)  | 9   | 21  |
| Hily               | 81                             | 16 (7)  | 8   | 24  |
| Hervé              | 73                             | 11 (5)  | 3   | 14  |
| Beaulieu           | 68                             | 15 (11)   | 8   | 23  |
| <i>25 familles</i> | <i>3105 (65%)</i>              | <i>489 (272=58%)</i>                            | <i>291</i>                                  | <i>780 (64%)</i>                                      |

Parmi ces 25 familles dominantes par leurs effectifs, que se passe-t-il sur la durée du XVIIIe siècle ?

--certaines sont en déclin en nombre de membres, même si leur rôle reste parfois important dans la communauté : Beaulieu, Buot, Eon, Guihomat, Loisel, Ohier, Thomas.

--d'autres continuent de progresser au fur et à mesure qu'avance le siècle : Hervé, Lemoine.

--des familles, qui se situent encore en effectifs derrière les 25, sont en pleine progression, qui se confirmera au XIXe siècle : Aillet, de Beauregard, Bugault, Gautier, Lévêque, Nicolas, Savary, Thoreux...

Au XIXe siècle, des familles nouvelles apparaissent, souvent attirées par l'activité maritime, et qui vont compter peu à peu par leur nombre : David, Dupart, Josselin, Menier, Pierre, Touzé... Et à une moindre échelle, mais significative : Allée, Berrest, Forgeard, Hamoniaux, Morvan, Perrette, Plessix... La commune connaît une importante mutation pendant le dernier quart du XIXe.

En consultant les registres, il est amusant de noter le peu d'imagination qu'avaient nos aïeux dans le choix des prénoms. Parmi les 25 familles dominantes, et pour les garçons, cinq prénoms représentent plus de 50% des prénoms donnés : dans l'ordre, Joseph, Jean (et ses composés Jean-François et Jean-Pierre), François, Pierre, et Julien ! Loin derrière : Jacques, Mathurin, Jean-Baptiste, et Yves. Et puis quelques curiosités, données une fois chacune : Cyriaque, Félix, Joachim... Pour ce qui concerne les filles, l'imagination est moins grande encore ! Cinq prénoms représentent plus de 70%, dans l'ordre : Marie, Jeanne, Anne (et sa composante Anne-Marie), Françoise, Julienne. Loin derrière, quelques jolis prénoms comme Perrine, Rose (ou Rosalie), Mathurine, ou Jacquemine. Et également quelques raretés : Barbe, Pétronille, Toussainte, Céleste, ou Pélagie... Très souvent, on peut constater le même prénom pour père, fils, et petit-fils !

Le travail continue sur les registres. Bernard Perrette établit les tables décennales pour la période révolutionnaire (1793-1802), ce qui complètera le siècle. Françoise et Sabine se sont attaquées au déchiffrement des registres paroissiaux de la seconde moitié du XVIIe. Loïc Coulbeaux a mis en forme une table séculaire des mariages pour le XIXe siècle et le début du XXe (1800-1922). Généalogistes avertis et amateurs, historiens et sociologues, familles briacines, peuvent maintenant trouver, à la médiathèque communale, des outils qui faciliteront leurs recherches.

Au mois de mai devrait se tenir pendant trois jours une exposition organisée par un collectif de représentants de familles briacines. Parmi les documents présentés figureront des arbres généalogiques montrant les liens entre familles. Tous les Briacins sont conviés à apporter et présenter documents familiaux et arbres généalogiques, et parler entre eux de leurs familles. Des conseils seront donnés à ceux qui le souhaitent, et ont envie de faire des recherches pour en savoir plus sur leur passé familial, nos racines à tous.

## Une sage-femme à Saint-Briac, **SERVANNE DAGORNE** (1656-1740)

Servanne Dagonne est née à Saint-Briac le second jour de janvier 1656. Sa marraine s'appelait Servanne, c'est donc elle qui l'a « nommée », d'un prénom peu courant. Ses parents étaient Jan Dagonne et Perrine Fleury. Sur le registre paroissial, son père est dit « marinnier de sa vacation », comme beaucoup d'hommes du village. Elle avait déjà une sœur aînée, mais c'est seulement neuf ans plus tard, qu'un petit frère, Hamon, naquit, puis Janne, Julien et enfin, Noël. Plus de vingt ans entre Servanne et ce dernier, avec des espaces de trois ou quatre ans entre chaque naissance, une fratrie plutôt moins nombreuse que la moyenne. Ils habitaient le village du Buot.

Été 1707, Servanne a un peu plus de cinquante ans, elle se souvient des événements heureux et malheureux qui ont jalonné sa vie. 1676, année de naissance de Noël, son tout petit frère, c'est aussi l'année de son mariage avec Paul Noël, tisserand. Elle a vingt ans, lui vingt-trois, ils habitent au « village de la Croix », mais Paul décède quelques mois plus tard. Ils n'ont pas d'enfant. Elle retourne alors habiter le village du Buot, reprenant son statut de grande sœur, particulièrement auprès de Noël, le dernier né du foyer de ses parents.

Trois ans plus tard, le 23 novembre 1679, deuxième mariage avec Alain Ohier, veuf lui aussi, depuis six mois : il a quarante-quatre ans, est marinier, et habite comme elle le village du Buot. Ils se connaissent depuis toujours... Les parents de Servanne sont présent tous deux à cette cérémonie. Une petite Marie naît l'année suivante, puis deux garçons, Pierre et François : les années de bonheur. Huit ans vite passés. Puis ce 13 septembre 1687, son mari part en mer avec Julien, le frère de Servanne, 16 ans, et Jean Besnard, un voisin du Buot. Il fait un bien mauvais temps, et ça se passe mal. On retrouve leurs corps à la côte, à deux jours d'intervalle. Le registre paroissial relate le naufrage dans ces termes :

*« Alain Ohier, âgé d'environ cinquante ans, Jean Besnard, âgé d'environ dix-huit ans, Julien Dagonne, âgé d'environ quatorze à quinze ans, tous trois du village du Buot en cette paroisse de St Briac, firent naufrage le travers de l'amoullière dans le chenal de ce havre par grand temps, et furent noyés, et ayant été trouvés, furent enterrés dans l'église de cette paroisse, savoir lesdits Ohier et Besnard le 13 septembre 1687, et le dit Dagonne le 15ème du mois, en présence de Jean Besnard, Jan Dagonne, Servanne Dagonne et autres qui ne signent ».*

Document signé par Pierre Savary, prêtre, et Nicolas Bouexel, recteur de St Briac. Les pères des petits matelots sont présents. Servanne a trente-deux ans, veuve pour la deuxième fois, avec trois enfants de sept, quatre et un an. Comment vont-ils survivre ? Elle a déjà exercé le métier de nourrice, mais un petit de onze mois, venu de St Malo, est mort chez elle il y a quelques mois, et elle ne veut plus revivre cette expérience. Cette année 1687 est douloureuse pour le village avec deux naufrages : déjà au mois de juin, trois bateaux partis à Chausey pêcher le maquereau, ont coulé, avec onze hommes à leur bord. Elle fait maintenant partie de ces familles dans le malheur.

Elle pense alors à une de ses parentes, Julienne Eon, épouse de François Fleury, Fleury comme sa mère. Cette Julienne Eon était « matrone de sa vacation », décédée il y a un peu plus de dix ans ; Servanne était à son enterrement. Sa tante lui avait naturellement parlé de son travail, et expliqué bien des choses. Elle-même a eu trois enfants, et tous en bonne santé, une référence, car ce n'est pas si fréquent. Etre veuve est aussi une condition appréciée pour exercer cette activité ; en effet comment envisager ce travail avec la menace d'être grosse tous les ans... Pourquoi pas ? Une sage-femme fait en ce moment cruellement défaut au village. Certaines font même appel de temps à autre à Marie Besnard, une femme de Saint-Enogat ! Il n'y a plus qu'à être acceptée par Monsieur le Recteur, Nicolas Bouexel, qui, après avoir pris conseil auprès des « femmes vertueuses » du village, va lui demander de prêter serment. Elle s'en souvient comme si c'était hier, elle était à genoux, et le recteur lui disait solennellement: « Vous jurez et promettez à Dieu, en présence du Saint-Autel, de vous acquitter avec toute la précaution, la diligence qui vous sera possible, d'assister dans les couches les femmes enceintes de cette paroisse, pauvres et riches, qui auront recours à vous. Vous promettez aussi d'user dans les périls imminents du conseil et de l'aide des médecins, chirurgiens et autres femmes expérimentées, et de ne point dévoiler les secrets de famille. Vous promettez enfin de ne rien faire qui puisse nuire à la santé de la mère ou de l'enfant ».

Et très émue, elle avait répondu : « Je le jure devant Dieu et le promets sur les Saints Evangiles que je touche. » Elle savait qu'à partir de ce moment, elle avait le droit et le devoir d'ondoyer un petit nouveau-né, quand sa survie jusqu'à l'église pour un baptême dans les formes, était improbable.

Dès 1689, le nom de Servanne Dagonne apparaît sur les registres paroissiaux aux moments des baptêmes, sans précision particulière, mais, le 23 mars 1691, elle est identifiée pour la première fois comme « matrone » lors d'une naissance malheureuse où elle dut baptiser le nourrisson « sur le péril évident de mort ». Cela correspond à ce moment précis où elle est devenue sage-femme « assermenté »

Les vingt et troisième mars mil six cent nonante et une mourut une fille née le mesme jour du mariage de m<sup>re</sup> Pierre le baron et d'Antoinette Guillaume es habités en leur maison au bourg de St. Priar sur le peril évident de mort par Servanne Dagonne matrone qui fut le lendemain enterrée au cymetiere des cetter paroisse par le sieur Toussaint Dagonne, Symeon Chevalier et autres qui en signent  
Nicolas Bouexel

Officiellement nommée matrone le 23 mars 1691

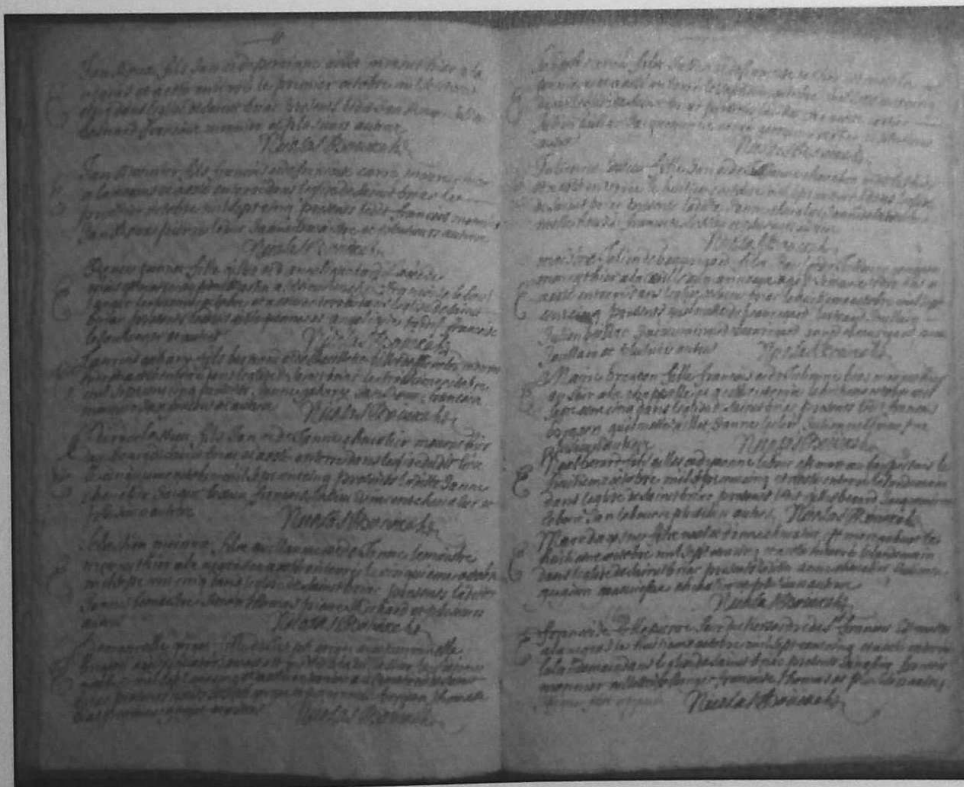
Elle se souvient de la naissance des premiers jumeaux, une expérience éprouvante, ceux-ci ayant bien peu de chances de survivre. Deux années de suite, au tout début, elle a dû faire face à ce type de naissances, heureusement peu fréquentes. La première fois, tout s'est bien passé, les petits ont survécu, ce fut certainement pour elle une bonne référence, comme un bon présage, car il était rare que cela finisse aussi bien. Par contre, l'année suivante, l'un est mort le lendemain et le second trois jours plus tard. En presque vingt ans, combien de fois a-t-elle dû procéder à cet ondoisement d'urgence, toujours suivi du baptême à l'église, si l'enfant n'était pas mort avant. Quand la situation était encore plus désespérée, on pouvait même baptiser l'enfant encore dans le sein de sa mère ; il fallait dire alors : « je te baptise » et ajouter « si tu es vivant »... Si l'enfant était mort-né, il ne pouvait pas recevoir le baptême, n'avait alors ni prénom, ni parrain et marraine et était condamné à errer dans les limbes, n'appartenant ni à la communauté des vivants ni à celle des morts, une véritable âme en peine... Il ne pouvait être enterré en terre consacrée, détresse infinie pour les parents. Elle n'a jamais dit ce qu'elle pensait tout bas, il lui semblait impossible qu'un petit innocent puisse être ainsi puni. Et quand l'enfant décédait, mais avait été baptisé à temps, les parents savaient qu'il allait être parmi ces petits anges qui, du ciel, allait veiller sur eux, et c'était une grande consolation.

Cela fait presque vingt ans maintenant que Servanne exerce cette profession, elle est devenue une femme d'expérience au sein de la communauté. A ses débuts, une femme de Pleurtuit, Gillette Lesongoux, intervenait pour des naissances sur Saint Briac. Maintenant, c'est elle qu'on appelle au chevet de femmes à Pleurtuit et Lancieux. Mais il lui arrive de se poser des questions sur certaines pratiques en usage, par exemple au sujet de l'obligation de baptiser moins de trois jours après la naissance. Dans la pratique, c'est fait le lendemain ou le jour même, et quand l'hiver, par des temps épouvantables, une fois le nourrisson emmaillotté bien serré dans ses langes, il faut l'emmener jusqu'à l'église, quelquefois bien loin du lieu de naissance, elle a le cœur serré, et elle pense que ce petit serait mieux au chaud contre le sein de sa mère. Elle sait que la nature est ainsi faite, il faut avoir un grand nombre d'enfants, pour espérer une descendance, pour que le fil des générations ne soit pas coupé. De même elle accepte le fait que l'enfantement se fasse dans des souffrances inévitables, parfois épouvantables, mais elle trouve la miséricorde divine peu équitable, certaines femmes s'en acquittant bien plus facilement que d'autres. Ces femmes seraient-elles moins pécheresses ? Elle-même connaît pourtant des femmes peu vertueuses qui enfantent facilement... Elle ne s'ouvre de ces pensées à personne, car Dieu seul décide de la vie et de la mort, et des souffrances des humains.

Servanne se souvient : il y a environ dix ans, sa mère les a quittés pour toujours. Et le nouveau siècle est venu, 1700, chargé de promesses et de craintes. Pour commencer, son petit frère Noël a épousé Anne Chevalier, à la fin du mois de juin ; ils sont venus habiter le village du Buot. Trois petits garçons sont nés, l'un d'eux nommé Julien, en souvenir de leur frère noyé. Bien sûr, Servanne a aidé aux accouchements, et tout s'est bien passé. Au début de l'année suivante, sa fille aînée, Marie, a épousé René de la Lande, de Saint Jacut (le recteur Nicolas Bouexel a écrit sur le registre « de notre dame de Landouar, isle de St Jegu »). A la fin de la même année, ils ont eu leur premier enfant, Marie Françoise, mais ont

attendu huit jours pour la faire baptiser... Puis une autre petite fille, deux ans plus tard, mais le malheur était à nouveau à leur porte : celle-ci mourut à trois mois ; l'année suivante, René, le mari de sa fille décéda à son tour, presque aussi vite que son premier mari à elle, laissant de plus sa femme enceinte et près d'accoucher. Une petite Perrine naquit donc après le décès de son père, mais ne vécut que trois jours.

Servanne n'ose se souvenir de l'année suivante : 1705, la pire de toutes. Son cœur se serre car ce fut effroyable pour le village tout entier. Une épidémie de dysenterie contre laquelle personne ne pouvait rien, sinon se réunir à l'église et prier Dieu, en implorant sa pitié. Toutes les familles du village ont été touchées, avec des flux de ventre nauséabonds, douloureux, épuisant rapidement les forces du malade. Déjà très meurtrière dès le mois de septembre, l'épidémie fit des dizaines de morts au mois d'octobre, pas loin d'une centaine, de tous âges, quelquefois six ou sept le même jour, avec des enterrements regroupés à répétition. Leur bon recteur était désespéré, mais essayait de leur insuffler du courage, et il lui en fallait à lui aussi. Noël, presque un fils pour elle, a vu partir en ce terrible mois ses deux garçons, Marc d'abord, quatre ans, puis Julien, un an et demi, à quinze jours d'intervalle, ceux que Servanne avait mis au monde. Marie Françoise, sa chère petite fille fut emportée le même mois que ceux de Noël, et sa fille Marie, déjà si éprouvée, ne résista pas à la mort de son dernier enfant et mourut dix jours plus tard.



« 1ère semaine octobre 1705, 14 décès = enséputuré »

Certaines familles ont été particulièrement éprouvées, elle pense aux de Beauregard de la Ville aux Mariniaux, aux Cartier, à ce pauvre Guillaume Gourd qui a vu partir trois de ses enfants et sa femme en moins de cinq jours, aux Guguen, aux Guillaume... Le mois de novembre a été dur aussi, encore beaucoup de morts, puis moins au mois de décembre, on retenait son souffle, pourvu que... ce soit fini ! Leurs prières auraient-elles été assez

ferventes ? Elle avait continué à mettre au monde des enfants au milieu de cette désolation, et se demande comment elle peut être encore là, bien vivante, avec certains des siens. Elle pense à ces deux jumelles qu'elle a mises au monde le 24 décembre de cette année funeste, juste avant Noël, comme un signe annonciateur de la fin de cette horreur. Le mois précédent, les pauvres parents avaient perdu deux de leurs enfants...

La vie continue, Servanne est toujours aussi active. Elle se sent vigoureuse, elle est prête à continuer jusqu'à la limite de ses forces. Car ce qu'elle a toujours ressenti au moment de chaque nouvelle mise au monde heureusement accomplie, est un contentement infini, une sérénité et une joie intenses. Elle remercie le Créateur de lui avoir permis de connaître cela. Elle a foi en l'avenir, comme bien d'autres. Guillaume Gourd, par exemple, s'est remarié, et vient d'avoir une petite fille, Marie Françoise. Elle pense aux nombreuses femmes du village qu'elle a aidées ; en ce moment elle est préoccupée par l'une d'entre elles, qu'elle connaît depuis longtemps. Il s'agit de Jeanne Chevalier, mariée à Jean Baptiste Lossieu, marin. Pendant cette année effroyable, elle a perdu trois enfants, de sept, huit et treize ans ; au 1<sup>er</sup> janvier de cette même année, elle avait déjà perdu un petit nouveau-né que Servanne avait dû baptiser « dans le péril extrême de mort » ; deux ans plus tôt encore, un bébé de trois jours n'avait pas survécu. Début janvier suivant l'année funeste, une petite Jeanne est née, et aujourd'hui, à la fin du mois de juin, à peine un an et demi plus tard, elle vient d'accoucher de jumeaux, qui semblent en bonne santé. Un accouchement épuisant pour la mère, mais aussi pour elle, Servanne. Le deuxième jumeau, une petite fille, est née deux jours après le premier ! Jeanne Chevalier est mariée depuis environ quinze ans, elle a eu des enfants tous les ans, et elle en est fière ! Mais Servanne voit bien qu'elle est épuisée. Elle pense qu'un autre la tuerait...

Depuis plus de vingt ans, le village a le même recteur, Nicolas Bouexel. C'est lui qui avait marié son petit frère Noël et un an plus tard, sa fille Marie... Lui si bienveillant, fut très affecté par cette grande épreuve traversée par le village, il a plus de soixante ans certainement, elle le trouve vieilli, combien de temps encore sera-t-il au milieu d'eux ? Le pays aussi, a le même roi Louis, depuis fort longtemps, Servanne l'a toujours connu. Jusqu'à quand lui aussi ? Un recteur et un roi presque du même âge...

\*\*\*

Servanne Dagonne vécut jusqu'à un âge avancé, puisqu'elle décéda à quatre-vingt-quatre ans, en 1740. Son père était mort depuis longtemps déjà, quatre ans après cette année 1705. Puis elle eut la grande joie de mettre au monde à nouveau trois enfants dans la maison de son petit frère Noël, d'abord un petit Noël, comme son père, puis François et Anne. Quand son fils François eut vingt-six ans, il épousa Jeanne Henry ; ils vinrent habiter le Buot où ils eurent quatre enfants raisonnablement espacés, que Servanne mit également au monde. Son fils et sa femme vécurent eux aussi tous deux jusqu'à quatre-vingts ans..., de même que son petit frère Noël, qui atteignit cet âge fort respectable à cette époque.

Les pressentiments de Servanne au sujet de Jeanne Chevalier étaient fondés, car l'année suivante, en 1709, elle mit encore au monde un petit garçon, qui, après avoir été baptisé « dans l'extrême péril » par Servanne, ne survécut que quelques heures. La pauvre mère le suivit dans la tombe le lendemain, elle avait seulement quarante-trois ans.

Servanne continua son métier presque jusqu'à sa mort, de moins en moins présente à partir de ses quatre-vingts ans ; il semble qu'elle ait encore fait deux accouchements à quatre-vingt-deux ans et un dernier l'année suivante. La sage-femme qui lui succéda fut Jeanne Bouchard, veuve d'Anselme Lecène. Les noms des deux femmes sont mentionnés lors d'un baptême en janvier 1732. Ensuite, régulièrement, le nom de Jeanne Bouchard apparaît, en alternance avec Servanne, qui laisse la place tout doucement. C'est comme un accompagnement, une sorte de relais. Dès ses débuts, la nouvelle eut à affronter elle aussi la naissance de jumeaux ! Et, le 14 mars 1740, on trouve enfin la mention, lors de la naissance de Joachim Pépin à la ville Assier : « baptisé dans la nécessité par Jeanne Bouchard sage-femme ». Donc à son tour assermentée. Servanne s'éteignait dix jours plus tard.

Si nous nous fondons sur le nom de la sage-femme, mentionné par le recteur lors des baptêmes, on peut estimer la participation de Servanne Dagorne à environ un quart des naissances du village entre 1690 et 1740 ; en cinquante ans cela peut faire environ cinq cent bébés mis au monde par ses soins. Plus, si son nom n'était pas noté, (les recteurs succédant à Nicolas Bouexel pouvaient être fantaisistes dans leurs saisies !) Et plus, si on imagine des interventions qui nous sont inconnues dans les communes voisines. Nous ignorons la façon dont ce travail était rémunéré, mais il l'était bien évidemment. On imagine que l'issue heureuse pouvait être à l'origine d'une meilleure gratification, les plus fortunés étant peut-être aussi les plus généreux... Les autres femmes se débrouillaient en famille, entre voisines.

Après Jeanne Bouchard, on trouve Perrine Ohier, mentionnée comme telle dès 1753, puis beaucoup plus tard Henriette Durocher, dont le nom se transformera prudemment pendant la Révolution en Henriette Rocher, et apparaîtra plus tard, sous le nom de son mari « veuve Landier. » Elle est la première à « signer ».

Le roi Louis XIV et le recteur Nicolas Bouexel moururent à deux ans d'intervalle, le premier en 1715, le second en 1717, quasiment au même âge.

Nous avons vu que la formation des sages-femmes était empirique et aléatoire, le bon sens et l'expérience suppléant à l'ignorance dans le meilleur des cas. Les outils de la « matrone » étaient une solide paire de mains, les crochets et forceps étaient réservés aux chirurgiens. Ceux-ci vont apparaître plus tard sur les états civils de baptêmes, courant XIXe, mais ils viennent de Pleurtuit ou Ploubalay (il n'y en avait donc pas à St Briac), et sont en alternance avec la sage-femme. La tenue des registres paroissiaux fit apparaître au XVIIIe le taux de forte mortalité des tout petits, puisqu'un grand nombre ne survivait pas à la naissance, chez les pauvres comme les riches. Les chiffres sur St Briac correspondent en tout point aux statistiques nationales. En effet, dans les premières décennies du XVIIIe à St Briac, les âges notés pour les décès montrent une mortalité de 10% à la naissance, et environ un quart n'atteignant pas deux ans.

Cela devint une affaire politique, car une nation qui perd sa population s'affaiblit.

Au milieu du XVIIIe, une femme de caractère, Angélique Marguerite le Boursier du Coudray, née à Clermont Ferrand en 1714, jurée sage-femme à Paris, obtint un brevet royal du roi Louis XV, l'autorisant à enseigner dans tout le royaume, et lui octroyant 8000 livres de rentes par an. Elle partit sillonner les routes de France pendant plus de vingt ans, jusqu'en 1783, donc soutenue aussi par Louis XVI. Elle avait écrit un manuel sur l'art des accouchements avec des notions d'anatomie et instructions pratiques succinctes, mais, surtout, connaissant l'illettrisme de la plupart des femmes qu'elle allait rencontrer, elle s'aidait d'un mannequin grandeur nature, fabriqué par elle, et particulièrement réaliste. On estime que dix mille accoucheuses ont pu ainsi être formées grâce à son travail. La mortalité périnatale a reculé à la fin du siècle, et depuis, n'a cessé de baisser. Il en fut de même à St Briac où il fallut attendre la fin du siècle pour voir les chiffres de la mortalité infantile commencer à régresser.

Sabine de Coux

Servanne Dagonne  
ressemblait-elle à cette  
Briacine du XVIIIe ?



Dessin de Maëlle de Coux

Sources : Registres paroissiaux de Saint-Briac XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup>  
« La machine de Mme de Coudray » (éditions Points de vue)

## LOI LITTORAL et PATRIMOINE BRIACIN

Le littoral est un espace privilégié qui attire de plus en plus de résidents et d'activités, à l'origine d'intérêts majeurs qui peuvent se révéler sources de graves menaces pour sa sauvegarde. Promulguée en janvier 1986, la loi « littoral » tente de répondre à ce problème. Elle jouit auprès des Français d'une incontestable popularité. En réalité, elle est mal connue, souvent critiquée, et pas toujours respectée.

Cet article n'a pas vocation à analyser les détails de la loi, mais souhaite présenter ses principaux dispositifs, et leur application dans une commune comme Saint-Briac.

**La loi littoral détermine les conditions d'utilisation et mise en valeur des espaces riverains de la mer**, étangs salés, et plans d'eau douce de plus de 1000 ha. Elle a modifié le code de l'urbanisme, avec pour objectifs :

--La protection des équilibres écologiques, des sites, du patrimoine littoral. Quelles activités peuvent être supportées sans dommages par un territoire?

--Une extension limitée de l'urbanisation proche du rivage, et la lutte contre le « mitage » (constructions dispersées).

--La préservation des activités économiques typiques liées à la mer : ports, pêche, aquaculture, agriculture, mais également le tourisme.

--La recherche portant sur les particularités et ressources du littoral.

**La loi protège** les sites constitués par les dunes, landes côtières, estrans et falaises, zones boisées proches des rivages, les îlots inhabités, les parties naturelles des estuaires et rias, les marais et zones humides, les milieux abritant des concentrations d'espèces animales ou végétales, les formations géologiques remarquables.

**La loi s'applique aux communes riveraines de la mer et des estuaires**, quelle que soit l'étendue de leur rivage. Elle encadre les décisions d'aménagement de l'Etat et des collectivités territoriales (donc les permis de construire).

Pour répondre à l'action de nombreuses communes cherchant à s'exonérer de l'application de cette loi contraignante, et sous la pression des associations soucieuses de la préservation des rivages, les juges ont durci la jurisprudence ces dernières années. Le dispositif a également été renforcé en 2000 par la loi dite SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), qui veut, entre autres, réduire la consommation d'espaces non urbanisés et favoriser une densification raisonnée des zones urbanisées. En 2009 et 2010, les lois « Grenelle 1 » et « Grenelle 2 » insistent sur l'environnement, la biodiversité, la réduction de la consommation d'énergie...

Beaucoup de Français associent **loi littoral et Conservatoire du littoral**. Celui-ci est antérieur (1975) ; il a pour mission de mener une politique foncière de sauvegarde de l'espace littoral ; en 2009, il possédait 635 sites naturels représentant 11% du linéaire côtier français, partagé avec l'acquisition d'espaces naturels sensibles par les départements. Il ne possède rien sur Saint-Briac ; ses sites les plus proches sont à Saint-Lunaire (pointes du Décollé et du Nick). Il surveille et sous-traite la gestion de ses sites à une collectivité territoriale ou un établissement public. Le Conservatoire n'a pas vocation à surveiller la bonne application de la loi littoral.

**1-La mesure la plus connue de la loi littoral est la protection d'une bande de 100 mètres de large** le long du rivage, à partir du niveau des plus hautes marées. La non-constructibilité ne s'applique qu'aux parties du littoral non urbanisées en 1986. Dans ces zones, seuls sont autorisés des aménagements légers, donc démontables, en rapport avec l'utilisation des lieux par le public : postes de sécurité, chemins et aires de stationnement non bitumés, constructions légères de loisirs... Pas de campings.

On sait moins que cette protection s'étend aux **sites ou paysages remarquables** au-delà des 100m : patrimoine naturel et culturel, équilibres biologiques et écologiques. En application de la loi, un décret de 1989 fixe la nature des sites et paysages à protéger. Une liste est établie en Ille-et-Vilaine par la préfecture ; pour Saint-Briac : pointes de La Garde Guérin et de La Haye, îles Agot et Perron, Ville Etoire, versant et estuaire du Frémur, domaine maritime nord, ainsi que les sites déjà classés.

Qu'en est-il à Saint-Briac ? La mesure y est plus largement appliquée. Au Plan Local d'Urbanisme figurent deux vastes zones dites NPLt (Naturelle Protégée Littoral) ; l'une, au nord de la commune, englobe le golf, du Perron à Longchamp ; l'autre couvre les bords du Frémur, du Petit Port à la chapelle de l'Epine. Dans les deux cas elles sont bien plus larges que 100 m, et inconstructibles. Les zones déjà urbanisées avant 1986, des Essarts au Petit Port, restent densifiables, et, dans certaines mesures, extensibles car en continuité de l'agglomération, sauf quelques terrains protégés par un classement (jardin public, pointe du Béchet, Nessay, Croix des Marins) ou considérés comme couverts par la bande des 100 m. (Balcon d'Emeraude, pointe du Châtelet).

Le caractère pas toujours « léger » des installations réalisées depuis 1986 dans la bande des 100 m. fait débat. La tendance va vers une plus stricte application de la loi. Citons l'exemple des « paillottes » non démontables, qui vont le devenir peu à peu, comme c'est déjà le cas à Saint-Lunaire.

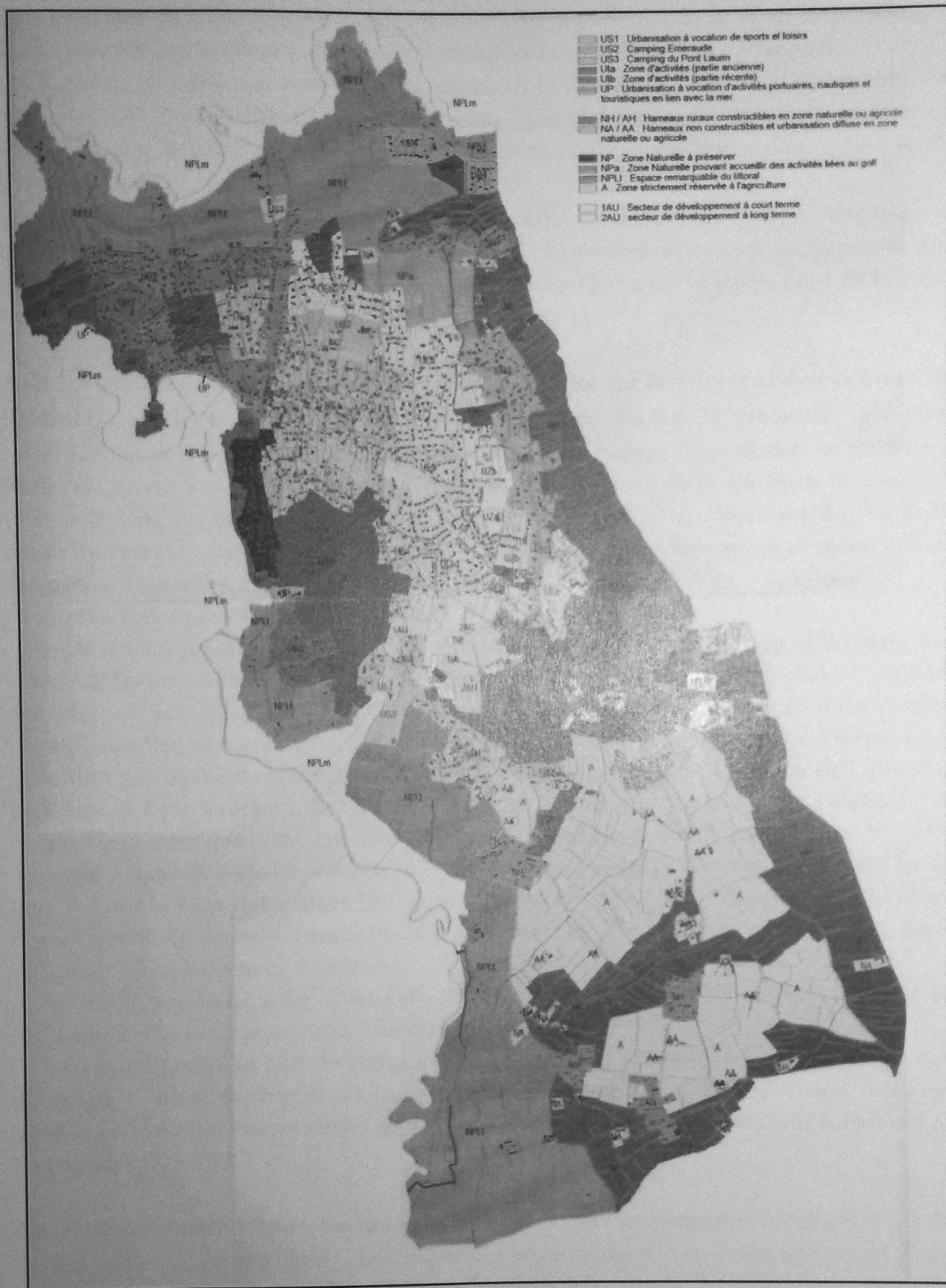
## **2-Pour les constructions d'avant 1986 en bord du rivage, trois cas à distinguer :**

--Constructions liées à une activité économique littorale. Elles peuvent faire l'objet d'extensions limitées. Il est possible d'en créer de nouvelles si une activité se développe. Elles ne peuvent pas être utilisées pour l'hébergement. C'est le cas à Saint-Briac pour deux bâtiments en bois sur fondations béton près du Port-Hue, l'une à usage de garage pour kayaks, l'autre pour le matériel d'entretien du golf, dont les constructions furent autorisées après 1986. Et le nouveau chantier naval installé près du Petit Port sur un emplacement déjà dédié à cet usage.

--Bâtiments publics ou privés isolés en bord de rivage : aucune extension n'est possible. Sont concernées à Saint-Briac quelques villas balnéaires riveraines de la mer, par exemple aux Essarts, pointe de La Haye, bord du Port-Hue, au Nessay... On ne peut agrandir, malgré beaucoup de pressions, le petit bâtiment du Yacht-club.

--Agglomérations en bords de mer : des extensions limitées sont autorisées en continuité de l'agglomération, si justifiées (population, environnement...). Une agglomération, c'est au moins un « village », c'est-à-dire un groupe d'habitations ayant une vie propre autour d'un centre actif à l'année (services de proximité, commerces, espaces publics...). Un « hameau », ou un « lieu-dit », sans cette activité, ne peut s'étendre. La création de « nouveaux hameaux » (au moins 10 maisons groupées) est autorisée sans continuité avec l'agglomération, si bien intégrés à l'environnement.

## Carte des zones protégées et urbanisables à Saint-Briac



Zones protégées: NP (Naturelles protégées), NH, AH, NA, AA (hameaux et lieux -dits non constructibles).  
 Zones urbanisables: U, AU.

Depuis 1986, le très important développement du nombre d'habitations à Saint-Briac s'est ainsi fait en continuité de l'agglomération, donc essentiellement en zone nord. Avec deux exceptions en zone sud, dont les conséquences possibles sont importantes :

--la décision de créer une nouvelle zone urbanisable des deux côtés de la route dite « à Bourges » (AU1 et AU2), n'a pu être rendue possible que parce qu'elle se trouve en continuité avec le Bourg, et avec une justification de maîtrise du foncier pour accueillir de jeunes ménages.

--l'axe Vallée Gatorge/ Ville Nizan/ Champ Corbin/ Ville au Sène (début antérieurs à 1986) peut être considéré comme une continuité d'agglomération au sud du Bourg, ce qui « pourrait » permettre un développement de l'urbanisation dans la partie nord de la zone sud. C'est un risque d'infraction à l'esprit de la loi littoral.

**3-La loi concerne, et c'est plus mal connu, la totalité du territoire d'une commune littorale,** avec les mêmes règles restrictives. Et, en particulier, la protection des sites remarquables et des coupures d'urbanisation entre communes ; l'interdiction de nouvelles routes de transit à moins de 2 km du rivage ; le rétablissement de la servitude de passage piétons le long du littoral (déjà traitée dans la loi de 1976) ; le classement des espaces boisés intéressants ; l'interdiction de l'extension des hameaux anciens non agglomérés même éloignés de la mer.

Quelles conséquences pour Saint-Briac ?

--De strictes limites sont fixées pour chacun des hameaux anciens non agglomérés au village. L'Etat considère comme hameau un groupe isolé d'au moins 10 maisons. Seule la densification est autorisée, ce qui n'est pas facile puisque, dans le cas d'un réseau d'assainissement non public (ce qui concerne la plupart de ces hameaux), il est imposé un minimum parcellaire de 800 m<sup>2</sup> pour construire. Sont concernés les hameaux de La Fosse, les Grand et Petit Vaupiard, la Ville aux Samsons, la Ville aux Mariniaux, La Houlette, La Flairie. On ne peut que constater certaines libertés prises ces dernières années.

--Les « lieux-dits » sont inconstructibles. Ainsi des endroits comme le Petit et Grand Bois Pertuit, le Buot des Salines, le Pontmartin, la Noë, Macherel... Belleville a fait l'objet d'une création de nouveau hameau ; est-il bien conforme à la loi car en extension d'un lieu-dit ancien (deux bâtiments de fermes) ?

--Il existe une vaste zone « Naturelle Protégée », non constructible, entre Saint-Briac et Saint-Lunaire (à l'exception de la Ville au Coq).

--La municipalité se doit de mener à bien (pas facile !) le rétablissement du sentier des douaniers là où il est encore interrompu. Saint-Briac est l'un des seuls rivages d'Ille-et-Vilaine à n'avoir pas encore rétabli ce chemin piéton dans son intégralité (avec Rothéneuf et La Passagère).

**Les résultats sur le terrain de la loi littoral sont malheureusement mitigés,** plus de 25 ans après sa promulgation. Les aspects « aménagement » et « développement » ont porté leurs fruits. La population résidente, comme le tourisme, se sont accrus de façon importante sans créer de « graves problèmes », et sur des zones raisonnablement éloignées du rivage. Malgré des pressions énormes, le littoral français n'a connu une croissance que de 2% supérieure à celle du reste du territoire.

Mais les mesures de protection des milieux naturels n'ont pas toujours été appliquées dans l'esprit et avec la rigueur requise pour freiner l'urbanisation et la fragmentation des territoires en bords de rivages, avec des bons et des mauvais élèves. Ainsi, parmi ces derniers, sur la côte nord (région du Touquet), la côte d'Azur (région du Lavandou), la Corse (région de Bonifacio)...

Plus fréquents sont les « grignotages » apparemment « anodins ». La loi a pu être contournée dans de nombreux cas. Par exemple à Saint-Briac : extensions de villas riveraines du rivage, installation de « paillottes » en dur dans la zone des 100 m., urbanisation autour d'anciens hameaux, maisons nouvelles dans des lieux-dits théoriquement inconstructibles... Absence de vigilance préfectorale ? Par contre un projet hôtelier pointe du Nick, à Saint-Lunaire, supposant l'extension d'une villa balnéaire au bord du rivage, est stoppé en avril 2013 par la loi littoral, malgré l'appui des élus locaux.

Beaucoup de communes et acteurs économiques dans le domaine touristique font pression pour une réforme de la loi dans le sens de l'assouplissement. Son efficacité tient dans la conviction des maires, un contrôle plus strict des préfets sur les permis de construire, la sévérité des juges en cas de recours, et la vigilance des associations. La bande non constructible pourrait être portée de 100 à 200 mètres, c'est au moins le souhait de plusieurs associations.

Rédigé avec l'aide d'Yves Colcombet  
ancien directeur du Conservatoire du littoral  
président de notre association

## Yves Hémar, Pierre-Jack Laloy

une architecture néo-bretonne à Saint-Briac (1925-1937)

450000 logements sont à reconstruire en France en 1918 ! Deux idées s'affrontent : modernité, ou respect du caractère régional. Cette seconde option est retenue : reconstruire au similaire. Le régionalisme architectural devient une affaire nationale.

L'idée bretonne est déjà en Bretagne depuis bien avant la guerre. Elle s'appuie sur le modèle rural. Aux artistes de l'exprimer, aux architectes de respecter le passé breton. Le régionalisme ne quitte plus la scène bretonne de 1920 à 1950. D'autant plus que la frange côtière, où se sont développés des styles éclectiques, internationaux, parfois provocants, engendre le sentiment que la région est menacée dans son identité par « l'intrusion balnéaire », dont elle tire pourtant profit.

Le premier architecte à fonder son travail sur l'idée de filiation bretonne fut-il, avant la guerre, Frédéric Jobbé-Duval (1846-1929), qui élabore un archétype du manoir régional revisité ? Il est suivi par d'autres. Charles Lecrosne écrit en 1923 un ouvrage déterminant sur le sujet. Le néo-régionalisme est né ; il met en avant les maisons populaires bretonnes traditionnelles et les manoirs, en y ajoutant la modernité ; il n'est pas une copie fidèle du modèle breton ancien, mais une interprétation, en ajoutant parfois quelques complications architecturales et des emprunts à d'autres styles. Les clients sont essentiellement les villes (la « commande publique » : Postes, gendarmeries...), et les stations balnéaires.

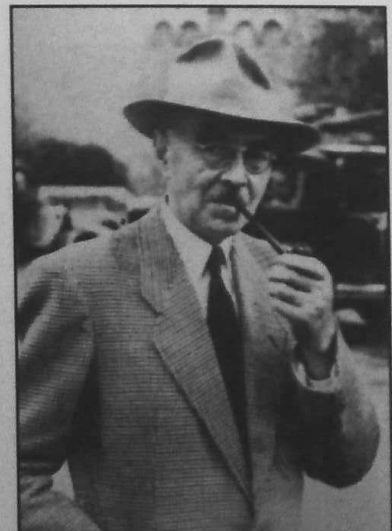
En Ille-et-Vilaine, deux architectes incarnent ce néo-régionalisme triomphant et s'adressent aux deux clientèles : Yves Hémar et Pierre-Jack Laloy. Ils ont laissé tous deux à Saint-Briac des réalisations spectaculaires.

\*\*\*

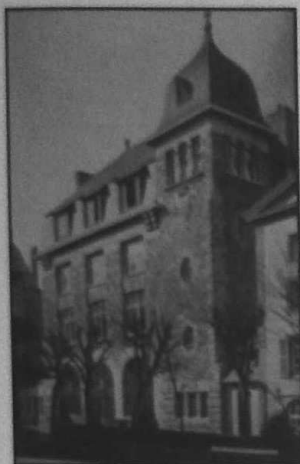
**Yves Hémar** (1886-1955) a reçu de nombreuses distinctions : grand prix d'architecture en 1935, légion d'honneur... Né à Saint-Malo, formé aux Beaux-Arts de Paris dans l'atelier Laloux (1906), diplômé en 1914, mobilisé pendant la guerre, il débute sa carrière d'architecte en 1919-1920 ; il reprend à Saint-Servan le réputé cabinet Frangeul (qui réalisa l'église de Saint-Briac vers 1870). Il devient ainsi architecte de la Ville de Saint-Malo, tout en traitant de nombreuses commandes privées, surtout après 1925 pour ses villas-manoirs, car la villégiature balnéaire est à nouveau en plein essor.

Il se fait connaître par sa participation active à la création de la station des « Sables d'Or-les-Pins » dès 1923 (hôtels, commerces, villas). Il y met au point le style néo-régionaliste et le thème du manoir breton, qui font son succès (tours d'angles, grands pignons, matériaux...), avec un peu d'anglo-normand (pans de bois) et de modernisme. Il signe ses maisons par de grosses boules de granite.

Dès lors, ses réalisations sont nombreuses, que l'on connaît sans nécessairement les associer à son nom :



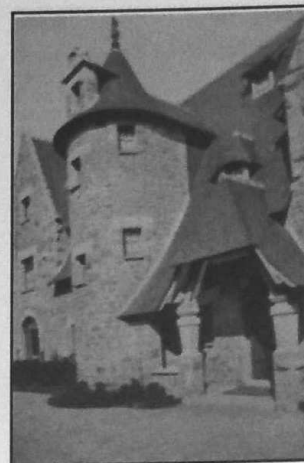
Hôtel des Postes de Saint-Malo, aquarium et Yacht-club de Dinard, Phare de Fréhel, château Richeux, Eglise de Rocabey, et de nombreux manoirs et villas.



Hôtel des Postes de St-Malo



Château Richeux



Manoir à Saint-Lunaire



Villa aux Sables d'Or-les-Pins

Yves Hémar signe plusieurs réalisations à Saint-Briac entre les deux guerres, dont la villa-manoir « Les Roches Aigües », et la villa « Bailly ».

La première se situe juste à côté de la pointe de la Haye, sur la falaise. Elle est construite vers 1935, pour la famille Munich, déjà installée dans la villa voisine (« Les Terrasses », bâtie vers 1900, agrandie et transformée en 1922). C'est un archétype du style « villa-manoir breton », de grande taille, en granite, au dessin sophistiqué, caractéristique d'Yves Hémar. Il reçoit pour cette réalisation une médaille d'architecture en 1936. De nouveaux propriétaires la rebaptisent « Force 10 », il y a quelques années.



La villa « Bailly », proche des anciens tennis, est également caractéristique du style Hémar. Elle est bâtie vers 1930 (?) par une famille suisse, avec vue sur le Béchet et la baie. Le granite choisi est gris foncé, et le pignon de façade porte le triskèle breton.



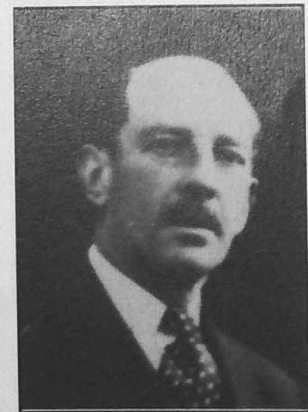
\*\*\*

**Pierre-Jack Laloy** fut aussi réputé et honoré que son ami Hémar. Il naît à Rennes en 1885, fils de Jean-Marie Laloy, bien connu comme architecte du département et des bâtiments de l'Etat. C'est Jean-Marie Laloy qui mit au point le modèle d'école communale reproduit à 95 exemplaires en Ille-et-Vilaine (dont Saint-Briac en 1908).

Après des études à Rennes, Pierre Laloy intègre les Beaux-Arts de Paris dans l'atelier Laloux en 1905. Diplômé en 1910, il devient l'associé de son père. Mobilisé pendant la guerre, il en revient blessé. Il succède à son père comme architecte du département en 1920, puis devient aussi en 1923 architecte des Postes pour la Bretagne.

Avec Hémar, il évolue vers le régionalisme, en y ajoutant, selon les commandes, des touches néo-classiques ou modernistes, et surtout art-déco, dont il est l'un des promoteurs en Bretagne en travaillant avec des artistes et artisans de ce style.

Le plus gros de son travail concerne les bâtiments publics : Postes, prison à Saint-Malo, ferme à l'Ecole d'Agriculture... Mais aussi des villas. Ses volumes bas et simples, rythmés par les ouvertures et des pignons d'angles, cherchent à s'intégrer aux sites (se différenciant ainsi de Hémar dont l'architecture domine le site). Il cumule les honneurs et fonctions publiques : président des architectes du nord-ouest, président du Conseil régional de l'Ordre, président du Rotary... Il meurt en 1962.



Hôtel des Postes à Cancale



Villa à Cancale

Pierre Laloy conçoit en 1936-37 la Poste de Saint-Briac. La commune souhaite une Poste digne de sa promotion au titre de « station climatique » (1931). Elle achète et détruit les maisons anciennes qui empiètent encore largement sur la future place du Centre : hôtel de France, maisons Gautier et Besnard. Cela prend six ans (1929-1935). Le bâtiment de la poste peut dès lors s'élever, un peu en retrait pour élargir la place, aux frais de la commune. Sa taille est symbolique des ambitions du village. Le style est typique du néo-régionalisme, formes et matériaux, mais avec quelques touches art-déco comme les lettres de la poste : forme des lettres, grilles des fenêtres, décor du hall d'entrée. Le fronton, dû à Armel Beaufiles, représente un voilier cap-hornier, symbole du passé maritime de Saint-Briac.

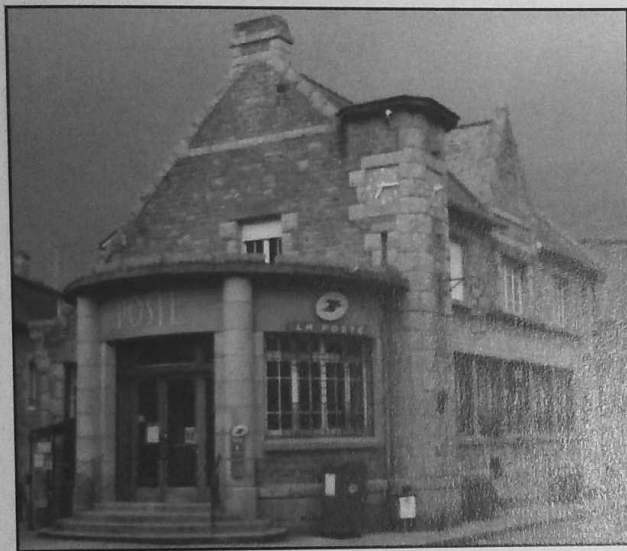


Photo d'ensemble

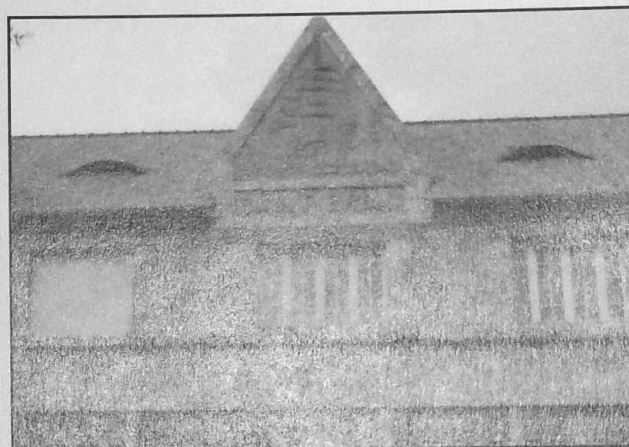


Photo fronton et lettres art-déco

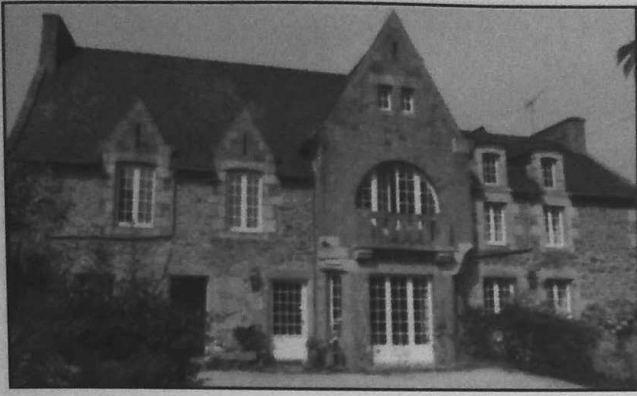
Sans être nécessairement d'Yves Hémar ou Pierre Laloy, plusieurs villas briacines, datant de l'entre-deux guerres, illustrent le style néo-régionaliste de cette époque.



Boulevard du Béchet



Grande rue



Rue de Pleurtuit



Rue de la Salinette



Chemin du Nay



Boulevard de la Mer

Quelque peu abandonnée après la seconde guerre mondiale, l'inspiration régionale connaît à nouveau, depuis environ vingt-cinq ans, un regain d'intérêt, dans des formes plus fidèles à l'aspect des anciennes longères, maisons de marins, ou maisons de capitaines, et plus loin du style « ancien manoir breton » ou chaumière.

Données fournies par Danielle Monduit

Sources :

Archives de Saint-Malo, et de la petite fille d'Y.Hémar

Daniel Le Couédic : « Les architectes et l'idée bretonne » (1995)

Yves Hémar : « Travaux d'architecture »

Pierre Mardaga : « Bretagne, modernité et régionalisme » (1986)

## Mosaïques ODORICO à Saint-Briac, et alentours.

C'est un savoir-faire venu d'Italie que la famille ODORICO apporte dans notre région fin du XIXe siècle. Cette famille d'immigrés italiens vient du « FREOUL », province de la mosaïque, pour travailler au grand chantier de l'OPERA GARNIER, à Paris, aux côtés du mosaïste italien FATCHINA choisi pour le décor. FATCHINA était connu pour ses restaurations de mosaïques antiques et avait mis au point la méthode de pose dite « par inversion », plus facile et d'un coût moins élevé. La mosaïque retrouvait ainsi ses lettres de noblesse après être tombées dans l'oubli ! L'Art Nouveau et l'Art Déco vont beaucoup l'utiliser.

C'est dans ce contexte favorable que les frères Isidore et Vincent ODORICO décident de s'installer à Rennes en 1882. Ils créent la société « ODORICO frères, mosaïques vénitiennes et romaines » ; ils se font rapidement une clientèle et développent un des centres de production les plus importants de France, avec l'appui de plusieurs architectes locaux. A Rennes, on leur doit le beau décor de façade de l'ancien magasin Valton, mais aussi des mosaïques dans de nombreuses architectures privées ou religieuses. Les motifs sont inspirés des mosaïques antiques et utilisent les émaux et l'or, ainsi que le marbre pour les dallages.

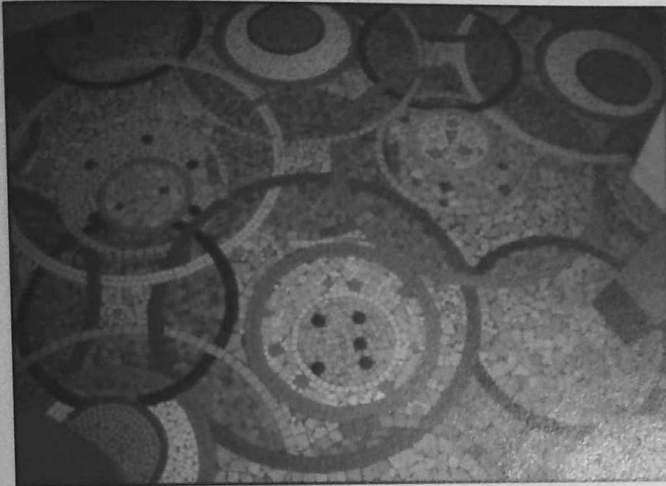
Le fils, prénommé aussi Isidore, né en 1893, se révèle être un véritable artiste. Après des études aux Beaux-Arts de Rennes, il devient l'un des grands promoteurs en France de « l'art de la mosaïque ». Très inventif, il crée des formes nouvelles, souvent géométriques, jouant avec les camaïeux de couleurs vives et les matériaux (émail, grés cérame, or, marbre...) ; il redonne à la mosaïque son caractère propre, son hétérogénéité, dans la mouvance de l'art déco. Très actif entre les deux guerres il participe à l'exposition des « Arts décoratifs » en 1925. Les commandes affluent, l'entreprise prospère, et ouvre des filiales à Nantes, Angers, St Briec, Laval et Dinard.

Isidore ODORICO, naturalisé français, fortement investi dans la vie rennaise (dans le football en particulier) est mobilisé pendant la guerre 14-18. Il meurt en 1945, son décès entraîne peu à peu la fin de son entreprise ; et le goût nouveau pour le modernisme privilégie l'absence de décor, donc le rejet de ce type d'ornementation. L'entreprise ferme définitivement en 1978 et l'atelier situé rue de Léon à Rennes est détruit : la façade ornée d'une mosaïque montrant les mosaïstes au travail est martelée et cassée. La maison familiale existe toujours rue Joseph Sauveur à Rennes ; datant de 1939, c'est un manifeste de modernité par son architecture, mais aussi son revêtement de façade couverte d'une mosaïque monochrome en carreaux cassés.

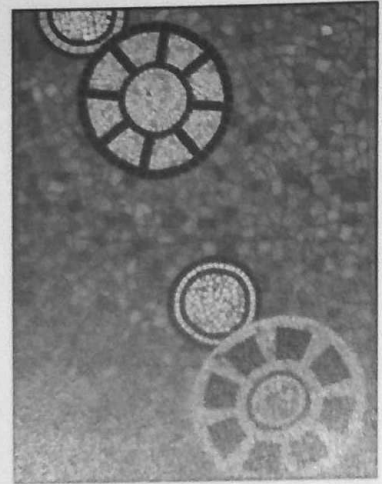
Rennes a conservé bien d'autres restes de cette fructueuse période de l'entre-deux-guerres (entrées, paillassons, lambris, façades, sols de lieux publics, religieux ou privés), et vient de restaurer la piscine St Georges dont l'intérieur fut décoré par ODORICO dans les années 1925. Les tesselles de couleurs bleu et or déclinent des motifs variés sur le thème de

la vague. Des années 1930, qui fut certainement la période la plus créative, signalons le bel immeuble « Poirier », avenue Janvier, où les décors géométriques accompagnent l'architecture « Art Déco » (de larges bandes de mosaïques pour le premier et le dernier étage et des tesselles dorées pour les balcons). Le sol de l'ancien commerce « Hélène Fleurs » (1931), devenu « Pâtisserie Ledaniel » offre un dessin de cercles enchevêtrés, dans un mélange de matériaux aux couleurs vives (pâte de verre, grès cérame, marbre) de dimensions variées, du plus bel effet.

Rennes a rendu hommage à Isidore Odorico par une belle exposition en 2009.



Sol pâtisserie Ledaniel



Détail façade immeuble Poirier

L'engouement pour la mosaïque se manifeste également dans ces lieux où Odorico ouvre des succursales. C'est le cas à Angers, avec la célèbre « Maison bleue », à Laval, Fougères, Saint- Briec (chapelle du grand séminaire,...) et en Côte d'Emeraude grâce à la filiale dinardaise. A Dinard, la succursale de l'atelier ODORICO était située 1 rue Duployé. L'importance des commandes expliquait cette délocalisation. Comme en région rennaise, les mosaïques d'Odorico ont dépassé largement la ville de Dinard : St Lunaire et St Briac en ont conservé de beaux exemples.

Dans Dinard, de nombreux décors sont visibles de l'extérieur et nous montrent la virtuosité et la fantaisie de cet artiste qui adaptait son programme à la fonction du lieu. Par exemple, spécialiste des devantures de magasins, il utilisait une dominante rouge pour une façade de boucherie, jaune pour une boulangerie, bleue pour une poissonnerie. La devanture « art déco » de la rue St Enogat à Dinard en est un bon exemple. De nombreux hôtels dinardais ont conservé la trace de ce beau travail de mosaïques : sols, paillasons, entrées, façades. Il suffit de s'y promener « nez en l'air » ou de passer quelques portes pour les découvrir. L'immeuble « Le Gallic », construit par l'architecte OUDIN vers 1930, a une entrée Odorico, tout comme l'immeuble art déco du 27 bd L'Hôtelier. L'hôtel Eden, boulevard Féart, le Grand Hôtel et l'ancien hôtel des Bains Avenue Georges V ont conservé leurs décors. Des années 1925, citons aussi l'ancien magasin « Bessec », rue Levavasseur, devenu opticien, et conçu par l'architecte HEMAR. Là encore la rigueur géométrique associe architecture et décor typiquement « art Déco ». De nombreuses villas ont conservé les traces de cet art de la mosaïque, visibles en façade ou plus secrètes dans l'intimité des maisons : salles de bains, vestibules d'entrée ...



Villa «Maïtena»



Facade ancienne boucherie (devenue agence)

Proches de Dinard, d'autres réalisations sont encore présentes aujourd'hui : à Dinan (la gare), à Saint-Malo (poste, gare maritime, sol de l'église de Rocabey ...), à Saint-Lunaire et Saint Briac...

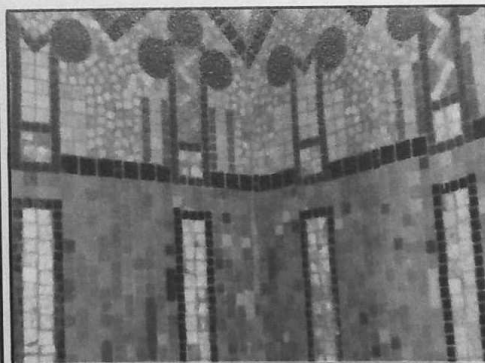
A Saint-Lunaire, la poste construite en 1932 par l'architecte René AILLERIE attire les regards. L'architecture néo-régionaliste avec ses grandes arcatures en granit, ses lucarnes et toitures en ardoise, a en façade tout un décor en camaïeux bleu-vert. Cette couleur **Emeraude**, et l'inscription en **mosaïque noire du « Triskel »**, affirment le lieu et la Bretagne ! Bel exemple de ces programmes pour les Postes que l'on retrouve partout en Ille et vilaine, Côtes d'Armor, et même Finistère. L'intérieur de ce bâtiment est aussi étonnant : sols au **graphisme géométrique**, et lambris aux motifs **rappelant les poteaux télégraphiques**. Encore un clin d'œil à la fonction du lieu.



Poste de Saint-Lunaire



Détail de la façade

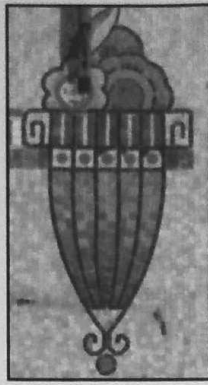


Lambris intérieur

A Saint-Briac, le bâtiment de la Poste construit par Pierre Laloy en 1937 a conservé le sol et les lambris **ODORICO**. Paillasson d'entrée et sols utilisent ici les « carreaux cassés », associés à des motifs géométriques. A l'angle de la place du Centre, le magasin « **La PROVIDENCE** », (années 1925-1926), à l'origine une simple épicerie, offre aux passants un décor de vases et de trumeaux stylisés très décoratifs inspirés des courants internationaux de la période 1920-1925. Comme l'écrit Hélène Guéné : « la filiation viennoise est évidente tout comme l'influence de l'art déco américain ou français ». Cette façade de magasin briacin est en cours de classement.



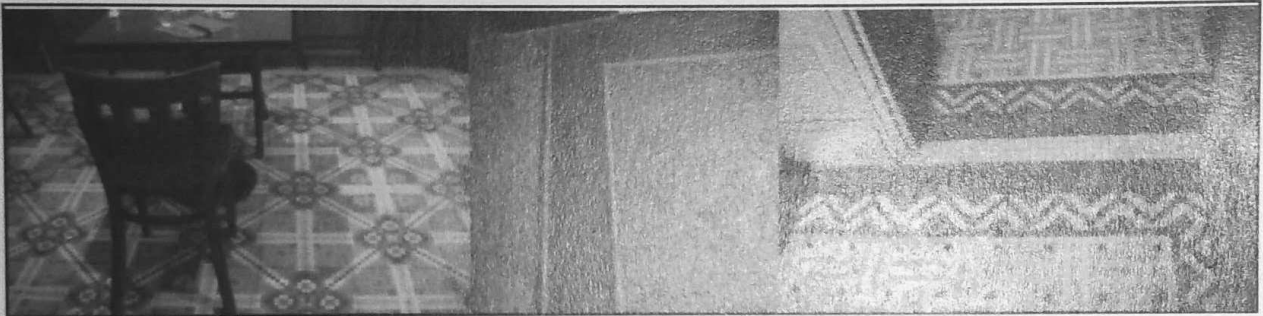
Façade magasin La Providence (Cléo)



Détails de façade



A St Briac encore, la coopération entre architectes et Isidore Odorico a laissé de beaux exemples dans quelques maisons particulières ou commerces, en particulier à La Houle (et sans doute ailleurs ?).



« Sols en mosaïques Odorico dans le quartier de La Houle »



Isidore Odorico



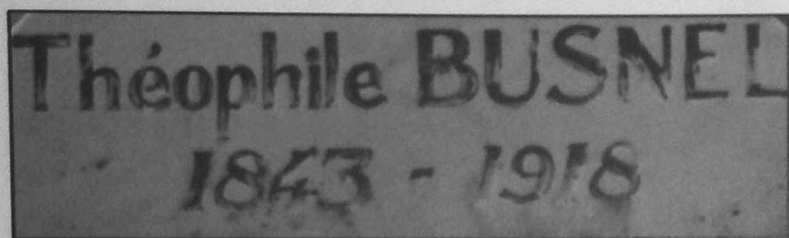
Maison de la famille Odorico (Rennes)

Liliane Kérisit

Sources : « ODORICO Mosaïste Art Déco », Hélène Guéné, AAM Edition  
Exposition aux Champs Libres à Rennes : catalogue de l'expo  
Cahiers du Patrimoine

## Théophile Busnel, illustrateur breton

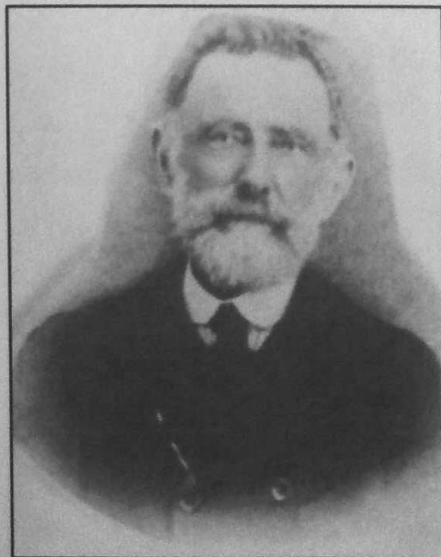
Une modeste tombe, dans le cimetière de Saint-Briac, interpelle le passant par sa simplicité au milieu de ses voisines. On peut lire, gravé au bas de la croix, « **Théophile Busnel, 1843-1918** » ; et, si on regarde plus attentivement, figurent aussi les noms de Marguerite Butaut, sa femme (1850-1940), et de l'un de ses fils, Théophile-Hyacinthe, mort jeune (1882-1908).



Bien connu et renommé fin du XIXe siècle, **Théophile Jean-Marie Busnel** a été quelque peu oublié par la postérité ; et même par les Briacins, parmi lesquels il a pourtant vécu dix-huit ans.

Il naît à Pontorson le 19 juillet 1843 ; son père, Louis, menuisier, a trente-huit ans ; sa mère est Adélaïde Lefrançois. La famille est d'origine rennaise, et revient s'établir à **Rennes** fin 1844. Théophile y reste un peu moins de quarante ans, études, débuts professionnels, mariage. Très tôt, il montre un **don extraordinaire pour le dessin**, dont il fait sa carrière. Il entre jeune dans les services techniques des « Chemins de fer de l'Ouest », comme dessinateur ; il y finira comme chef de section. Il se marie avec Marguerite Butaut ; ils auront sept enfants. Ses loisirs sont consacrés au **dessin à la plume et à la gravure à l'eau forte**, principalement en Ille-et-Vilaine. Son métier l'amène dans d'autres villes bretonnes, en particulier à Brest (deux séjours de sept et deux ans), ce qui lui permet d'approfondir sa connaissance de la Bretagne et des Bretons. Il accumule un important stock de dessins.

Il participe au salon de Paris, en 1868, avec un dessin au lavis : « Avant vêpres à Roznoën ». Il expose à Rennes en 1872. Il se fait peu à peu connaître, et des éditeurs s'intéressent à lui. Sa carrière d'illustrateur est à son apogée de 1880 à 1910, à une époque où nombreux sont les livres édités sur la Bretagne, région très à la mode. La photographie n'est pas encore reine de ces ouvrages, le dessin reste indispensable.

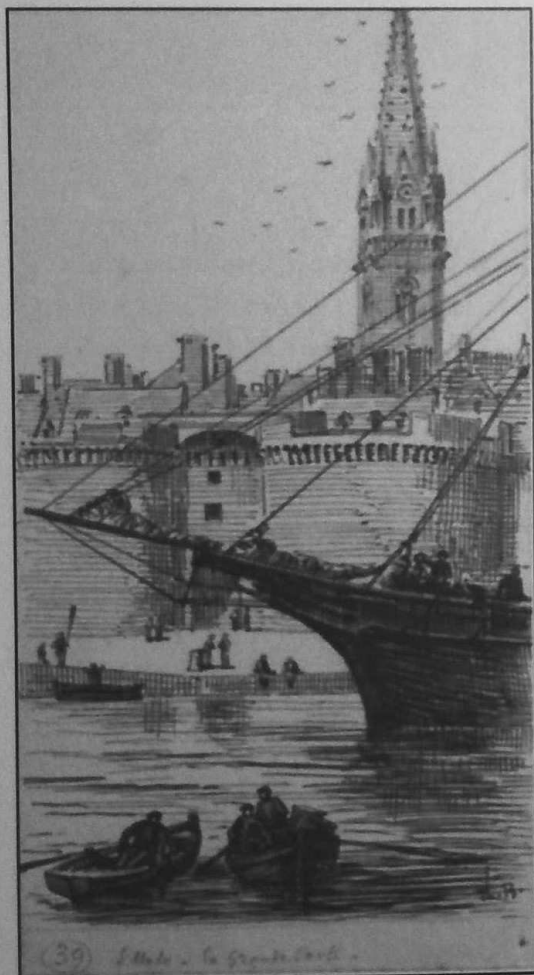


Il s'installe à Saint-Briac en 1893, rue de la Croix des Marins, maison « La Falaise », et y demeure jusqu'en 1911, en se consacrant totalement à l'illustration. Il finit sa vie à Saint-Servan le 11 septembre 1918, dans la piété qui l'a toujours guidé.

L'homme n'a jamais fait fortune. Il ne vend pas ses dessins originaux, et touche seulement de l'argent des éditeurs en fonction du travail fourni. Son œuvre est toute à la gloire de la Bretagne. Il est mentionné par les historiens de l'art comme l'illustrateur breton, ou encore l'imagier breton, le plus réputé de l'époque.



Maison « La Falaise », à Saint-Briac



« Sait-Malo »



« Pêcheurs de goémon »

Précision du dessin, exactitude du détail architectural, présence de personnages, qualité des costumes, force de la composition, émotion... sont les commentaires les plus souvent écrits à son sujet. A travers la variété des régions, il réussit à traduire l'unité bretonne. Ses dessins sont généralement de petit format, au maximum la taille d'une page de livre, à part quelques planches d'environ 45 cm. par 30.



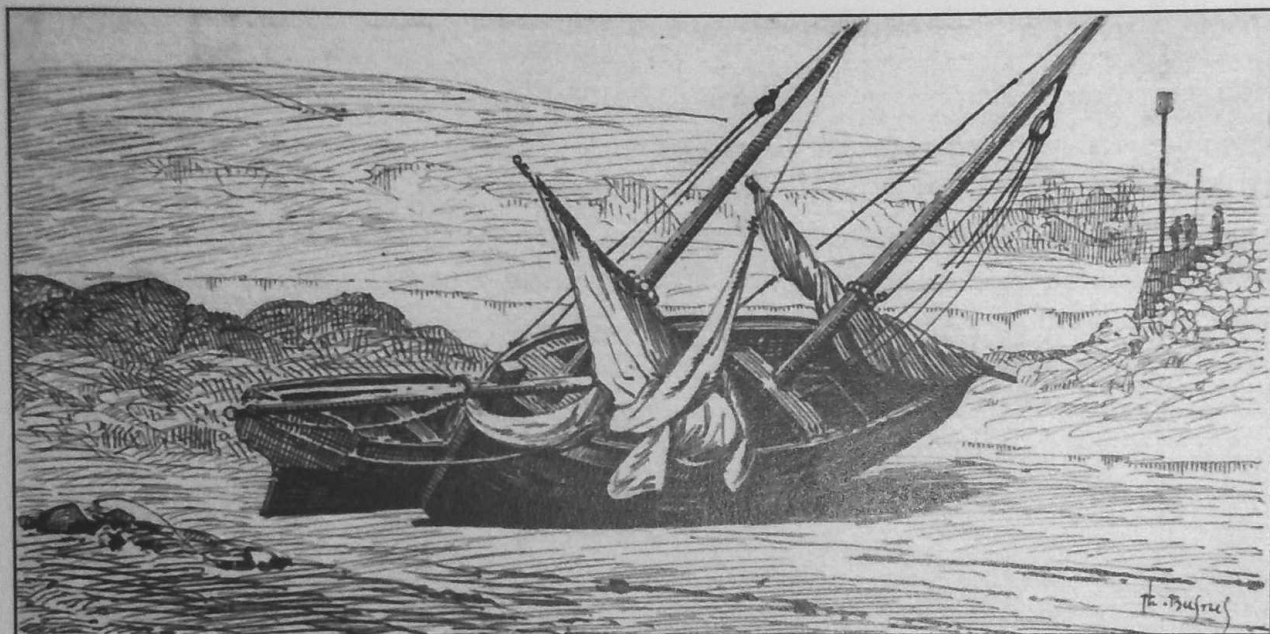
« Ferme bretonne »

Très pieux, attiré par les **sujets religieux**, il traite, dans une optique spirituelle, les thèmes d'une **Bretagne paysanne et chrétienne**. Ce n'est certainement pas par hasard que trois de ses filles deviennent Bénédictines. D'une grande modestie (il signait ses dessins simplement Th. B ), il écrit : « Pour faire bien un travail, il le faut faire par devoir et en dehors de toute idée de hâte, de gloriole, et de rémunération... » (citation J.P. Birh et J.P. Lebret, dans « Regards sur Saint-Briac », 1990).

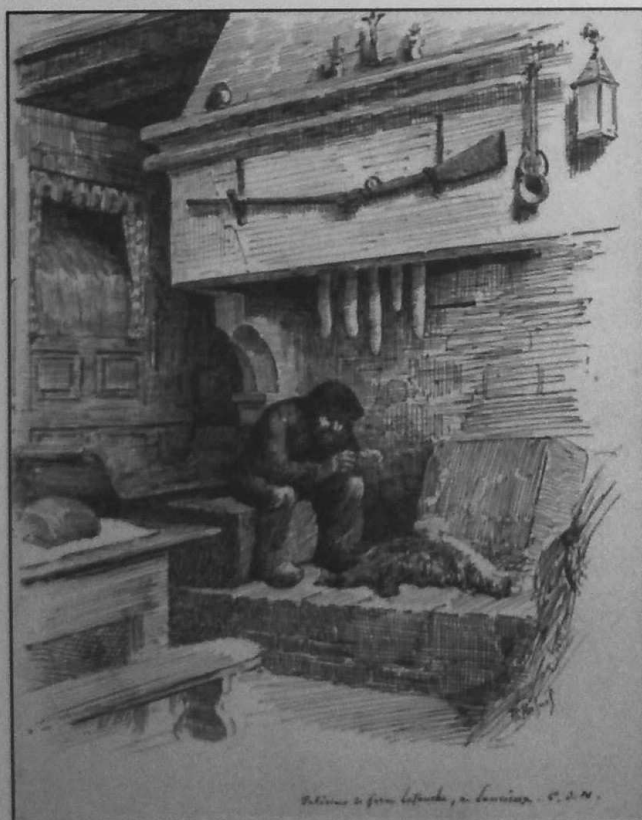


« Cap Fréhel »

Des auteurs bretons aussi connus que Arthur de **La Borderie**, René **Kerviler**, Adolphe **Orain**, ou encore les archéologues rennais Lucien **Decombe** et Toussaint **Béziers**, font appel à Théophile Busnel. Le premier ouvrage important qu'il illustre est « **La Bretagne artistique** », de René Kerviler, publié en 1881. Bien d'autres vont suivre : « La géographie pittoresque du département d'Ille-et-Vilaine » (A. Orain), « Le mariage de Pantin » (livre pour enfants), « Le Pays de Léon » (Du Cleuziou), « Guionvac'h » (L. Dufilhol), « Les grandes madones bretonnes » (A. Million), « Lettres nouvelles de Desforges Maillard » ... Il est membre de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine à partir de 1881, et travaille avec Decombe et Béziers.



« Barque à Saint-Briac »



« Intérieur de ferme à Lancieux »

On ne peut terminer cet article sans évoquer le tragique destin de Théophile-Hyacinthe, mort à 26 ans, enterré à Saint-Briac. A 65 ans, Théophile Busnel ne se remit jamais de la mort de ce fils, survenue en 1908. C'est dans la même tombe qu'il souhaita reposer dix ans plus tard.

**Théophile-Hyacinthe** naît en 1882. Il a le même don de dessinateur que son père, et en fait son métier. Il a l'occasion de partir au Canada pour travailler à Montréal dans le journal local « La Patrie » en 1904, il a 22 ans. Il est en charge de plusieurs pages couleurs dans l'édition du samedi, sous le titre « Les aventures de Timothé », BD créée par Albéric Bourgeois. Peut-on dire qu'il fut l'un des premiers auteurs de BD français ? Il illustre également le livre d'Arsène Bessete « Le débutant ».

Il se marie avec une Canadienne, Marie-Albertine Chaussé, dont il a un fils, Joseph-Albert en 1907. Carrière et famille Outre-Atlantique lui semblent promises. Atteint malheureusement de tuberculose, Théophile-Hyacinthe rentre en France pour un séjour de convalescence chez ses parents à Saint-Briac, en laissant pour quelques « semaines » femme et enfant à Montréal. Il continue à dessiner à Saint-Briac, dans la maison familiale de « La Falaise », et envoie à son journal canadien plusieurs épisodes de « Timothé », qu'il avait lancé en 1907 dans un long voyage autour du monde. Il poursuit ce travail jusqu'à son décès en 1908, l'air marin n'a pas suffi à le guérir.

Données et dessins sur Th. Busnel fournis par Dominique Deroche,  
Données sur Théophile-Hyacinthe fournies par Paule Kerveillant  
toutes deux descendantes de Théophile Busnel.

## Saint-Briac libéré

### Le récit d'un témoin

Cette année 2014 verra la commémoration du **soixante-dixième anniversaire** de la libération de Saint-Briac, le 15 août 1944, par les troupes américaines. Nous vous proposons, à cette occasion, l'extraordinaire **témoignage d'une Briacine**, sous forme de lettre à une amie. Nous reproduisons cette lettre intégralement, sans la modifier.

« Après les jours que nous venons de vivre, je suis heureuse de pouvoir vous envoyer des nouvelles. Peut-être pourrez-vous avoir une occasion dans le même genre pour m'en donner des vôtres. Un camion part de Saint-Briac avec les dons des Briacins (ravitaillement) pour Paris, ce camion emportera également des lettres.

St Briac est sorti de la bataille presque indemne—un mort civil, trois Américains, des centaines de boches. Mme L. avait quitté St Briac le 12, ainsi que beaucoup de personnes. Le 13 il est arrivé des boches avec de l'artillerie venant renforcer les positions déjà établies. Le service de Santé se replia sur St Briac. Dernier repli puisque la forteresse était coupée depuis une quinzaine. La Croix Rouge siégeait sur le boulevard ; nous avions le pavillon sur la maison mais pas d'occupants. Il y avait une effervescence dans le pays, ils étaient comme des lions en cage. Le lundi 14 on a ouvert de nouveau le passage de Roche Good afin que les derniers évacués puissent partir. Dinard avait évacué 10 jours avant en pleine nuit. A St Lunaire les gens étaient cachés chez eux sous la menace de la mitrailleuse. Seul à St Briac il n'y a eu que des évacuations volontaires. Le Maire, « chef de la Résistance », était, comme il se doit, très bien avec la Kom. Il avait certifié aux boches qu'il n'y avait pas de terroristes dans le pays et qu'il répondait de la population, ceci confirmé par le colonel Fischer, Autrichien, habitant St B. avant la guerre et qui a toujours protégé la population dans la mesure où il le pouvait. Nous avons passé des semaines d'angoisse. Le 14 les Américains étaient à la Ville Nizan. Ils effectuaient un tir de barrage sur la route de la Garde Guérin. Nous étions entre le point de départ et le point de chute, très bien pour entendre les obus nous siffler aux oreilles. Impossible de prendre un peu de repos le jour, après les nuits blanches qui se passaient soit à la cuisine sur des matelas, soit à la cave ; une seule fois nous sommes allés dans l'abri souterrain. Le 7 août les boches ont fait sauter les deux ponts ; la déflagration a été formidable et le bourg a beaucoup souffert. Ici toutes les précautions utiles avaient été prises et nous n'avons eu qu'une dizaine de vitres de cassées. Ce jour-là nous n'avions pas eu le droit de sortir, nous étions chez des amis et nous avons passé à 15 un jour et une nuit dans une cave voutée, malgré le canon cela reste une de nos bonnes journées. J'ai bien regretté de ne pas avoir écrit mon journal non pas chaque jour mais heure par heure. Maintenant que cela est passé je n'arrive plus à trouver les mots qu'il faudrait pour dépeindre notre état d'esprit.

Avez-vous reçu ma lettre où je vous parlais des « Mouettes » ? Elles ont brûlé le 26 juin avec les « Essarts ». Nous avions à ce moment un régime de terreur. Le feu fut mis sur l'ordre d'un fou qui tira un coup de fusil puis prit la réponse de l'écho pour celle de terroristes et fit mettre le feu aux Essarts. Le lendemain, dégrisé, il n'a pas voulu admettre qu'il l'avait fait mettre aux « Mouettes » et a prétendu que c'était le vent.

Je suis allée jusque là. C'est affreux. On n'avance que difficilement parce qu'il y a des grenades un peu partout. Le jardin est devenu le cimetière des autos, camions, bidons d'essence. Les beaux sapins sont grillés mais conservent toujours leur air majestueux. Sur la pelouse des débris de toute nature. Dans l'allée que vous preniez avec votre voiture, des capotes, casques, masques, défroques de toute sorte. Etant donné les embuches je n'ai pas pu m'aventurer devant la maison ; il ne reste rien des Mouettes, 4 murs calcinés que dominent les belles cheminées, toujours belles malgré tout, à peine noircies, elles donnent aux ruines un air de grandeur. Votre « Tour prend garde » est bien abimée. La toiture a reçu maints éclats et est couverte de terre. Ceci dû certainement à la bombe qui est tombée dans le tennis des Essarts lors d'un bombardement sur un blocos. Les ouvertures sont arrachées, les plafonds abimés, la porte du garage enfoncée, etc... Nous avons eu de petits bombardements en piqué ; notamment sur le Tertre Gondan (à gauche du pont de Lancieux). Ceci s'est passé la nuit, vers 1h30. Le 14 les boches ont brûlé leurs munitions, bicyclettes, essence, tout autour des maisons ; Je ne sais par quel miracle le feu n'a pas gagné La Chapelle. Nous étions fous, les grenades sautaient, et il s'élevait une fumée noire qui s'étendait jusque sur la mer.

Dans la nuit ils ont pillé tant qu'ils ont pu. La Croix Rouge nous a bien abrités. Nous avons passé la nuit à la cave car nous avons peur de combats de rues, les Américains étant au Tertre Nizan, c'est-à-dire à 2 kms d'ici. Il ne s'est rien passé ; toujours la canonnade. Le lendemain, jour du 15 août, nous sommes allés à la messe par les Vaquantes, les mitrailleuses claquaient tellement que nous avons l'impression que l'objectif était les murs de l'église. En effet, les Américains étaient dans le bourg et poussaient des pointes de reconnaissance dans tous les points, guidés par tous les gens du pays. Notre voisin, qui abritait les officiers du Service de Santé est allé chercher les Américains et les a amenés chez lui. Ils sont arrivés à 11h sur le boulevard, c'était magnifique. L'officier en tête avec Mr R., un officier splendide, un dahlia rouge à son casque, a traité d'une façon je dirais amicale avec le major chef qui lui fut fort aimable, c'était un gros qui avait bien le type allemand. Les Américains les ont désarmés et ont cassé leur fusil sur le mur de la propriété. C'est fou comme impression ! Les hommes ont rassemblé leurs hommes qui, entre parenthèses, avaient un sourire béat, ravis d'en avoir fini. Leur dernier convoi s'est ébranlé, un major s'est retourné, et nous a salué avec dignité sans arrogance, avec une profonde tristesse. Cet évènement, passé, la guerre a repris sur le boulevard, dans les jardins, un blockhaus était près de la « Trogeraie » (je m'étonne qu'ils nous supportaient dans leurs jambes). Là les Boches se sont rendus sans difficulté, après ils se sont reposés près de chez nous. Nous leur avons donné des tartines de pain de France qu'ils aiment et des tomates, du paté, des pommes, ce qui a fait bondir un Canadien. Pensez-vous un Canadien qui s'appelait Georges et parlait le Français avec l'accent breton. Puis la bataille a repris avec intensité pour le « tertre Gondan » où ils ont perdu 1 capitaine et 2 soldats.

Le Nessay est tombé à 3h30. Les tanks tiraient de la « Vedette ». La garde Guérin, le gros morceau, est tombée à 5h. Elle aurait pu tenir des mois, mais 3 ouvriers sont venus porter les plans au capitaine qui avait établi son quartier sur le boulevard. Alors, tout est devenu simple. Ils ont pointé sur les bouches d'aération et il y a eu des centaines de boches d'asphyxiés, comme des lapins dans un terrier. Ils ont fait près de 1500 prisonniers ; tous les Briacins s'y sont mis. C'était drôle de voir tous ces hommes requis d'hier emmener aujourd'hui leurs geôliers prisonniers. Le 16, jour de fête, tout le monde avait son

Américain. Les 3 soldats ont eu un service d'enterrement splendide dans notre église aux vitraux en dentelle. Un Américain a fait un discours profondément senti qui a été droit à tous les cœurs bretons.

St Malo a été libéré le 17. Pauvre St Malo dont il ne reste rien ! Le Collège, qui servait de bâtiment le moins atteint a reçu au moins 200 obus. Les boches ont mis le feu et tiraient sur les pompiers. Les Malouins ont vécu des jours atroces enfermés comme dans une souricière, et la ville en feu ! Et cependant, peu de morts, 30 civils m'a dit un malouin. D'après les Américains eux-mêmes, St Malo a été plus dur que Cherbourg. D'ailleurs l'île de Cézembre tient toujours. Hier je suis allée à St Lunaire voir les tirs et les bombardements sur cette île. Les boches sont à 24 mètres sous les roches, mais quand même qu'est-ce qu'ils doivent prendre ! Hier c'était infernal, les avions rasaient l'île et l'arrosaient.

St Servan a beaucoup souffert ; certains quartiers ont été incendiés par les boches. A Paramé également on trouve une maison debout sur 50. Dinard a été également bien éprouvé en plus de la guerre. Les boches ont mis le feu aux principaux magasins ; une quinzaine. St Lunaire a payé aussi son tribut à la guerre ; dans certains quartiers les maisons n'ont plus de toit. A Pleurtuit c'est épouvantable ; le bourg n'existe plus. La Richardais a encore plus souffert. Lancieux, qui ne faisait pas partie de la forteresse a senti passer les boches : incendiés et fusillés. Ploubalay est éprouvé ; tout le bourg incendié par les boches, très peu de dégâts par les obus américains, mais pas mal de fusillés par les boches, naturellement. Seul St Briac a passé à travers la tempête ; quelques trous d'obus, quelques pans de murs, celliers...rien. Une fermière, malheureusement, tuée par un éclat. C'est dommage d'avoir eu ce deuil. Ne nous plaignons pas, nous avons été protégés d'une façon extraordinaire...Dieu veuille que vous l'ayez été autant.

Je vous embrasse affectueusement et espère de vos nouvelles à tous. »

Signé : Lili.

Nos remerciements à la famille, qui nous a autorisés à publier cette lettre, découverte lors d'une exposition du « comité patrimoine » sur la libération de Saint-Briac (chapelle du Nessay, août 2013). Merci à Loïc Coulbeaux qui a servi d'intermédiaire pour obtenir cette autorisation.

Petit lexique :

- Les Mouettes et les Essarts : deux des plus anciennes villas balnéaires, sur la pointe des Essarts.
- La Vedette : ancien hôtel du quartier de La Houle.
- Le Maire : Mr Touzé, très actif dans la Résistance.

## Toponymie briacine : les rivages

L'origine des noms de lieux est souvent ancienne : celte, gaulois, breton, gallo-romain, germanique, viking, vieux français du Moyen-Age, patois locaux... On est étonné de lire, dans des écrits des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, les noms de lieux tels que nous les connaissons aujourd'hui, même si souvent dans des orthographe variables ! Nous vous proposons cette année de faire le tour de nos rivages.

**1-Béchet** : nommé aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> « Port de Saint-Briac » ou « Havre de Pontbriand », sur les cartes marines. Le mot plus ancien de « besche » (petit bateau) fut-il repris au XIX<sup>e</sup> après la fin de la seigneurie des Pontbriand ? Il existait à Dinard, au Prieuré, vers les XV<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> siècles, un hôpital appelé Béchet. Y-a-t-il un rapport de nom ? Lieu d'asile ? Havre d'asile ? Le Béchet est l'un des ports les plus abrités de cette portion de côte.

**2-Nessay** : il exista de nombreuses orthographe, Nicet, Nichot, Necel, Necey...Le mot pourrait-il venir du vieux français « nicet », signifiant niche ? Et pourquoi ? Rien de certain pour un site aussi emblématique.

**3-Grande et petite Salinette** (l'orthographe ancienne était Sallinet) : l'origine est évidente. Mais il n'y avait pas à cet endroit d'exploitations de sel, seulement l'extraction sur l'estran de sable chargé de sel, transporté puis traité dans les « sallines » au fond de l'estuaire du Frémur, selon un vieux procédé exigeant de l'eau douce.

**4-Pointe des Essarts** : essarter signifie défricher, débarrasser des broussailles un terrain en friche. Ce devait être un morceau de lande, dont une partie fut essartée puis cultivée. Il y avait encore à cet endroit, avant la Grande Guerre, des champs de blé.



« Moisson aux Essarts en 1904 »

**5-Perron** : le mot signifie en vieux français grosse pierre, ou pierre levée, orthographié « péron » ou « pierron ». Cette appellation semble bien correspondre à ce bloc rocheux émergeant de l'eau pour former une petite presqu'île, ou une île selon la marée.

**6-Port aux chevaux** : la tradition veut que l'origine du nom soit l'échouage à cet endroit de chevaux anglais tués dans la bataille de Saint-Cast (1758), puis poussés par la marée. En réalité, l'endroit s'appelait déjà « anse aux chevaux », sur des cartes plus anciennes. Pour quelle raison ? Pâturage de chevaux sur les mielles ?

**7-Pointe de la Haye** : l'origine du nom est incertaine. Haye pouvait signifier en vieux français la présence d'une haie. Peu probable en cet endroit ? La « haye » pouvait aussi désigner une voie, en particulier une voie romaine. Une telle voie passait-elle à proximité ?

Certains historiens pensent qu'une voie secondaire reliait Coutances à Erquy, et rejoignait la principale voie romaine du nord de la Bretagne passant par Corseul et Saint-Briec. Le nom du hameau briacin « Le Chemin » pourrait avoir la même origine.

**8-Anse des caniques :** elle se situe entre la pointe de La Haye et le rocher dit des « roches aigües », bien décrit par son nom. En vieux parler malouin, canique signifie bille, ou balle. On peut facilement imaginer que les gros cailloux arrondis et polis par la mer qui tapissent cette anse peuvent faire penser à des billes de tailles importantes.

**9-Ile Agot :** le mot apparaît dès le XII<sup>e</sup> siècle dans le manuscrit du « Roman d'Aquin », poème épique écrit par un ménestrel de Dol, et conservé à la Bibliothèque nationale. Là aussi beaucoup d'incertitudes. Au Moyen Age, le mot « aigueux » désignait un endroit avec une grosse quantité d'eau. Une île ?

**10-Terre Pelé :** le mot « pelé » désignait un chemin.

**11-Port Hue :** le mot « port » signifiait lieu de refuge, où l'on pouvait trouver secours. Pas nécessairement un port, au sens actuel, mais un endroit où il était néanmoins possible d'aborder, de se réfugier en cas de problèmes. « Hue » voulait dire barque. Lieu de refuge pour les barques ??

**12-Dame Jouanne :** ce rocher, au Port Hue, s'appelait autrefois le « Cromier ». Nous n'avons pas retrouvé l'origine de ce nom. Celui de « Dame Jouanne » pourrait venir du prénom de Jeanne Rosse, qui fit construire l'hôtel des Panoramas (vers 1880), et aménagea le rocher situé en face en terrasse bordée de murets pour ses clients.



**13-Garde Guérin :** le mot « garde », attribué à un lieu, viendrait du germanique « wart », signifiant endroit élevé, forteresse. Ce nom existe dans d'autres régions françaises. Pour ce qui concerne « Guérin », l'appellation est ancienne, comme le montrent de vieilles cartes, mais nous n'avons pas pu trouver qui était ce personnage. Un très ancien propriétaire des lieux ? Le nom d'une famille Guérin apparaît sur les registres paroissiaux du XVIII<sup>e</sup>, puis sur les registres d'état civil du XIX<sup>e</sup> et du début XX<sup>e</sup>. Mais, dans l'acte de Réformation des seigneurs de Pontbriand (1682) décrivant en détails leurs fiefs et droits sur Saint-Briac, et en particulier pour le fief de la Garde Guérin (déjà appelée ainsi), il ne figure aucun Guérin possédant ou louant des terres à la Garde. Il existe en Lozère un vieux village fortifié appelé aussi Garde Guérin.

Merci à nos lecteurs de ne pas hésiter à nous communiquer leurs connaissances sur les noms de lieux briacins cités plus haut. C'est ainsi que nous pourrons progresser. Il suffit de nous envoyer un petit courrier à notre boîte postale (BP n°6, 35800 Saint-Briac) ou à notre adresse mail : [cace35800@yahoo.fr](mailto:cace35800@yahoo.fr)

## UN LINTEAU, UNE HISTOIRE : Le clos JOULAIN



BATY PM IACIOULAIN  
ET MARILOSIEV 1747

bâti pour moi Jacques Joulain  
et Marie Lossieu 1747

Ce linteau est l'un des plus connus de Saint-Briac, au cœur du village, n°5 rue du vieux clocher, près de l'église. Nous nous arrêtons, bien sûr, pour l'admirer lors de nos visites guidées des journées du Patrimoine. Il est l'un des plus beaux répertoriés, car très complet, avec deux noms et une date (plus de trente, à Saint-Briac, sont comparables à celui-ci). Les lettres se présentent en relief, dans un bandeau en granite creusé, quelquefois difficiles à déchiffrer.

Cette maison est typique du milieu du XVIIIe, construite à la place d'une ruine, dont Marie Lossieu avait hérité de son père, Jean Baptiste Lossieu, maître de barque et syndic de la marine, décédé en 1743. Dans le partage de 1744, elle est décrite comme un « **emplacement de maison** » !...

Comme dans beaucoup de maisons de cette époque, la pièce principale possédait une cheminée monumentale, un ou plusieurs vaisseliers voûtés en pierre, un escalier à vis, aussi en pierre, et des meubles d'attaches, en bois, couvrant un mur dans toute sa longueur. L'ensemble avait grande allure. Avec sa façade en pierres appareillées, et son linteau sculpté, c'était ce qui se faisait de mieux !

Mariés depuis 1723, Jacques Joulain, marchand beurrier, et Marie Lossieu, étaient une famille aisée. Ils eurent treize enfants et en perdirent six, ce qui était courant, (sa mère avait eu quinze enfants et en avait perdu neuf). Le plus curieux fut de découvrir qu'en fait ils n'ont jamais habité cette maison. Leur premier domicile fut en effet une maison au Chemin, où naquirent leurs premiers enfants ; ensuite ce fut l'ancienne maison de la Cour Frangeard, achetée en 1744, où ils décédèrent tous deux, lui en 1760, elle à plus de quatre vingts ans, en 1784. Cette construction n'était donc pas pour eux, mais pour leurs enfants.

Ils avaient deux fils, qui devinrent maîtres de barque, et cinq filles qui épousèrent des maîtres de barque. Jacques Joulain était un homme important qui fut même « capitaine du fond de la paroisse », c'est à dire responsable d'une troupe d'hommes chargés de défendre la côte, comme dans les autres villages de bord de mer. C'était un homme instruit, avec une signature pleine d'allant. Cette maison, probablement la seule que le couple ait fait construire, fut certainement une source de fierté pour lui et sa famille. Peut-être est-ce là qu'habita par la suite, leur fils, Pierre Joulain, deuxième maire du village en 1792...

Edition : « Cercle des Amis de la côte d'Emeraude » (C.A.C.E.)

Association loi 1901- Président : Yves Colcombet

Siège social : mairie de Saint-Briac-sur-mer.

Adresse postale : B.P. n°6, 35800 Saint-Briac.

Revue périodique : « Le Pays de Saint-Briac »

Revue annuelle paraissant en mars ; n°3 mars 2014.

N° ISSN : 2258-6296, dépôt légal mars 2014.

Responsable de la rédaction : Bernard de Coux.

Comité de rédaction : (section patrimoine de l'association).

Jean Allain, Sabine et Bernard de Coux, Liliane Kérisit, Françoise Le Mouëllic,  
Chantal et Philippe Marchandise, Joël Marie, Danielle Monduit, Alain Pichot du  
Mézeray, Florence Savary.

Photos, mise en page : Joël Marie.

Imprimeur : Husson Publicité Impression (La Richardais, 35780).

Vous aimez Saint-Briac, vous êtes sensible à son patrimoine naturel et architectural,  
et souhaitez agir pour le préserver. Venez soutenir notre action en adhérant à notre  
association, déjà forte d'environ 200 membres.

Cotisation : 10 euros par an pour une personne seule, 15 euros pour un couple.

-----  
Mr Mme : .....

Adresse principale : .....

.....  
Adresse à Saint-Briac : .....

.....  
Téléphone et/ou email : .....

Mon/notre adhésion 2013 au C.A.C.E. : 10 euros, 15 euros :

J'aimerais participer aux travaux de la section patrimoine. Merci de me contacter.

Découper suivant le pointillé, à adresser à :

**C.A.C.E.      B.P.n°6      35800      Saint-Briac**

# **Patrimoine briacin**

**Connaître pour agir et protéger.**

Notre premier numéro (2012) traitait du patrimoine naturel et bâti ancien de Saint-Briac.

Le numéro 2 (2013), et maintenant le n°3 (2014) présentent plusieurs études réalisées par la « section patrimoine » du cercle des Amis de la Côte d'Émeraude (C.A.C.E.), sur des sujets qui reviendront régulièrement = histoire de Saint-Briac, patrimoine naturel et architectural, familles et personnalités, patrimoine culturel, histoire du balnéaire, toponymie, extraits d'archives...